

AVRY ZOOM

INFORMATION COMMUNALE

n° 86
décembre
2025

Avry 
commune

Memento

Horaire d'ouverture du bureau communal

	Matin	Après-midi
Lundi	8h00 - 11h30	13h30 - 17h00
Mardi	8h00 - 11h30	13h30 - 17h00
Mercredi	8h00 - 11h30	13h30 - 17h00
Jeudi	8h00 - 11h30	Fermé
Vendredi	8h00 - 11h30	Fermé

Horaire d'ouverture du centre de tri

	Matin	Après-midi
Mardi	8h30 - 11h30	Fermé
Vendredi	Fermé	16h00 - 18h00
Samedi	8h30 - 11h30	14h00 - 16h00

Horaire d'ouverture de la bibliothèque régionale d'Avry

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	Fermé	15h00 - 18h00
Mercredi	Fermé	15h00 - 19h30
Jeudi	Fermé	15h00 - 18h00
Vendredi	Fermé	15h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	Fermé

Jours fériés et fermetures :

- Du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026
- Fermé l'après-midi du 16 au 20 février 2026
- 3 avril 2026
- 6 avril 2026

Retrouvez toutes les actualités communales sur le site internet : www.avry.ch

Suivez-nous sur [Facebook](#) !

Jours fériés et fermetures :

- 26 décembre 2025
- 2 janvier 2026
- 3 avril 2026

Jours fériés et fermetures :

- Du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026
- Les 3 et 4 avril 2026

- Cette édition d'Avryzoom, ainsi que toutes les éditions précédentes se trouvent en format PDF sur le site internet de la commune : www.avry.ch/avryzoom
- La prochaine édition d'Avryzoom sortira au printemps 2026.

Sommaire

5. Éditorial

7. Informations du Conseil général

11. Informations du Conseil communal

17. Informations des commissions et groupes de travail

21. Service d'animation

26. Avry-Images

29. Zoom sur les membres des commissions et groupes de travail

32. La vie des écoles

35. La vie du village

48. Rubrique historique

49. Informations diverses

65. Avry-Events

66. Sociétés



Tirage : 3 parutions par an à 1080 ex.

Éditeur : Commune d'Avry

Commission d'information : Pamela Berchier,

Kristian Brandt, Laurence Ecoffey,

Peter Gamboni, Dorit Horst, Katarina Lesic et

Léa Renevey

Impression : media f imprimerie SA

PAUL BIELMANN & FILS S.A.

INSTALLATIONS SANITAIRES ADDUCTIONS D'EAU

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1956

RESERVOIRS D'EAU

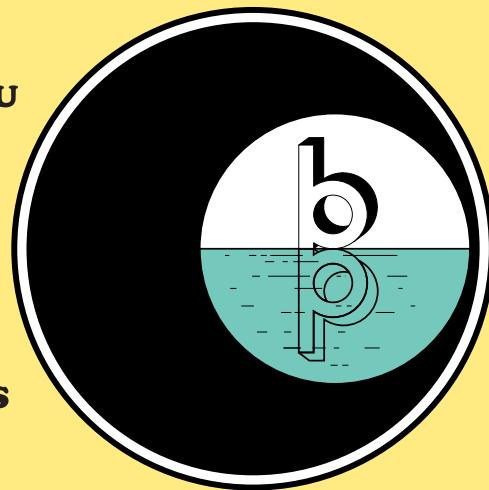
STATIONS DE POMPAGE

CONDUITES D'EPURATION

TRAVAUX SPECIAUX SOUS LES PONTS

TEL. 026 470 14 37

1754 ROSE (FR)



Garage de Rosé

plus de 40 ans au service de l'automobile

www.garagederose.ch
026 470 13 44
info@garagederose.ch
route de Rosé 74, 1754 Rosé

Voitures neuves et d'occasions,
de qualités et garanties
Exposition permanente
Service après vente professionnel

Éditorial

Vous tenez entre vos mains le dernier numéro d'Avryzoom de la présente législature contenant mon ultime éditorial.

« Tempus fugit » – Le temps passe (trop) vite

Depuis mon arrivée au Conseil communal en 2011, Avryzoom a connu 47 éditions dont 18 placées sous ma responsabilité directe. Durant ma première législature, j'ai en effet eu le plaisir d'assurer la gestion de la brochure communale, ainsi que la présidence de la commission d'information.

Jusqu'à fin 2016, l'éditorial était traditionnellement rédigé par le syndic et aurait tout aussi bien pu s'intituler le « Mot du syndic ». J'ai ensuite proposé à mes collègues du Conseil communal de le rédiger à tour de rôle afin que chaque membre de l'équipe puisse également s'exprimer dans notre publication communale.

Depuis le numéro précédent, Avryzoom a fait peau neuve en adoptant le nouveau visuel de la commune. Dans la perspective de la nouvelle législature, ce numéro avait donné la parole aux quatre groupes politiques annoncés pour les élections du Conseil général et du Conseil communal.

Pour la première fois depuis quinze ans, je suivrai ces élections en simple spectateur tout en glissant bien évidemment mon bulletin dans l'urne. J'espère que vous serez très nombreux à en faire autant afin d'élire celles et ceux qui auront à cœur de travailler en équipe, avec engagement et conviction, pour le bien de notre commune.

Si vous avez du temps à offrir à la vie locale, je vous encourage vivement à vous engager : pourquoi ne pas rejoindre une liste pour le Conseil général ou mieux encore pour le Conseil communal si vous aimez la diversité et l'action ? C'est une expérience à la fois passionnante et enrichissante.

Pour ma part, je quitterai mes fonctions avec le sentiment d'avoir servi les intérêts de la commune au plus près de ma conscience et de mes convictions. Je ne regrette aucune des quinze années passées au service de notre collectivité et je vous remercie toutes et tous pour la confiance que vous m'avez accordée. J'espère que vous êtes satisfaits du visage actuel d'Avry.

Je profite de cette dernière tribune pour adresser ma profonde reconnaissance à mes collègues, anciens et actuels, du Conseil communal. Leur confiance, leur engagement et leur esprit d'équipe ont été essentiels : sans leur précieuse collaboration, mes dix années passées comme syndic auraient relevé de la mission impossible.

J'adresse également mes sincères remerciements à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs communaux dont le professionnalisme et le dévouement permettent chaque jour à notre commune de fonctionner et de se développer dans les meilleures conditions.

Je vous souhaite, à vous et à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année. Plein succès et beaucoup de satisfaction à celles et ceux qui s'engageront dans la nouvelle législature que ce soit au sein de l'exécutif ou du législatif.



Michel Moret, Syndic



Centre de Rosé RAUS SA



**Agence SUZUKI - Garage - Carrosserie - Pneus - Réparations toutes marques
Station-Service & Shop - Département agricole - Constructions**



raus@bluewin.ch

026 470 43 43

www.centrederose.ch



MURITH SA
POMPES FUNÈBRES

Maxime Künzli
Conseiller funéraire

*aide les familles en deuil
en assurant un service
digne et personnalisé*

Pérolles 27
1701 Fribourg
026 322 41 43



ASSF
Détenteur du brevet fédéral



Informations du Conseil général

Résumé de la séance du Conseil général du 7 octobre 2025

- M^{me} Muriel Camélique a été élue membre de la commission financière.
- La planification financière 2026-2030 a été présentée.
- Le crédit relatif à la réfection d'un tronçon de la route d'Onnens d'un montant de CHF 170'000.- a été approuvé.
- Le crédit relatif à la réfection d'un chemin de domaine public – parcelles art. 2715 – 2718 RF (secteur Route d'Onnens) d'un montant de CHF 198'000.- a été approuvé.
- Le crédit complémentaire relatif à l'aménagement de la TransAgglo – secteur Halte Avry-Matran – CO Sarine-Ouest d'un montant de CHF 2'000'000.- a été approuvé.
- Le groupe Avry en Mouvement a déposé deux propositions : la mise en place d'installations sanitaires à proximité de l'école et l'installation d'une toile d'ombrage sur la place de jeux située en face de la chapelle.
- L'Alliance Socialistes et Sympathisants a déposé une proposition visant à mettre gratuitement à disposition des tables et des bancs afin de soutenir l'organisation des fêtes de quartiers et de favoriser la cohésion, ainsi que la convivialité entre les habitants de la commune.

- L'intégralité des procès-verbaux des séances, ainsi que tous les documents relatifs au Conseil général sont disponibles auprès l'administration communale et sur le site internet de la commune www.avry.ch/conseilgeneral (onglets : Séances, Propositions).



Prochaines séances du Conseil général :

- Mardi 24 février 2026 à 19h30 à l'Auberge communale d'Avry-Rosé
- Mardi 21 avril 2026 à 19h30 à l'Auberge communale d'Avry-Rosé

Propositions du Conseil général - en cours

Sujet	Texte	Auteur	Entrée en force	Adressée au
Mise à disposition de tables et de bancs	L'Alliance Socialistes et Sympathisants propose au Conseil communal de mettre à disposition des tables et des bancs gratuitement afin de soutenir l'organisation des fêtes de quartiers et de favoriser la cohésion, ainsi que la convivialité entre les habitantes et habitants de la commune.	Corinne Margalhan-Ferrat	07.10.25	Conseil communal
Installation d'une toile d'ombrage sur la place de jeux située en face de la chapelle	Le groupe Avry en Mouvement propose au Conseil communal d'installer une toile d'ombrage sur la place de jeux située en face de la chapelle. Une table et deux bancs s'y trouvent déjà, mais il n'existe actuellement aucune protection contre le soleil.	Maxime Künzli	07.10.25	Conseil communal
Mise en place d'installations sanitaires à proximité de l'école	Le groupe Avry en Mouvement propose au Conseil communal de mettre en place une solution afin d'améliorer le confort des habitants et de répondre à un besoin réel sur le terrain en installant des sanitaires à proximité de l'école.	Maxime Künzli	07.10.25	Conseil communal

Questions du Conseil général - en cours

Sujet	Texte	Auteur	Entrée en force	Suivi/Réponse	Adressée au
Mise en œuvre d'un référendum	En séance du 7 octobre 2025, Joël Martin demande au Bureau que la population soit informée des démarches à suivre pour lancer un référendum sur un point du Conseil général.	Joël Martin	07.10.25	L'information sera communiquée dans une édition d'Avry-zoom.	Bureau du Conseil général

Référendum – Mise en œuvre

Comment lancer un référendum suite à une décision prise par le Conseil général ?

Vous souhaitez contester une décision prise par le Conseil général ? Le référendum est un outil démocratique qui permet aux citoyens de demander qu'une décision soit soumise au vote populaire.

Quelles décisions peuvent faire l'objet d'un référendum ?

Selon le règlement du Conseil général d'Avry, un référendum peut être lancé contre certaines décisions importantes, notamment :

- une dépense nouvelle dépassant le seuil fixé dans le règlement des finances ;
- l'introduction ou la modification d'un impôt ou d'une autre contribution publique ;
- la constitution ou l'adhésion à une association de communes ;
- l'adoption d'un règlement de portée générale ;
- le changement du nombre de Conseillers généraux ou communaux.

Il n'est pas possible de lancer un référendum contre une décision négative.

Qui peut demander un référendum ?

Pour qu'un référendum puisse être organisé, il faut que le dixième des citoyens actifs de la commune (c'est-à-dire les personnes ayant le droit de vote) signe une demande écrite.

À titre indicatif, la commune comptait 1327 citoyens inscrits au 30 novembre 2025 ; cela correspond à 133 signatures.

Quel est le délai à respecter ?

Dès la publication officielle de la décision du Conseil général (dans la Feuille officielle), les citoyens disposent de 30 jours pour déposer leur demande de référendum auprès du secrétariat communal.

Le lancement d'un référendum a un effet suspensif immédiat. La décision du Conseil général est automatiquement gelée. Aucune dépense ni mise en œuvre ne peut être engagée tant que le vote populaire n'a pas eu lieu. La décision ne pourra entrer en vigueur que si le peuple la confirme.

Que se passe-t-il ensuite ?

Une fois les listes de signatures déposées, le secrétariat communal vérifie et compte les signatures. Le Conseil communal annonce ensuite, dans un délai de 30 jours, si la demande de référendum a abouti ou non.

Si certaines signatures sont jugées nulles (par exemple, si la personne n'a pas le droit de vote dans la commune), les personnes concernées sont informées, avec les indications pour faire recours au Tribunal cantonal.

Si la demande est jugée valable, la décision contestée est soumise à une consultation populaire (votation communale).

- Le vote doit avoir lieu dans les 180 jours suivant l'annonce officielle de l'aboutissement du référendum.
- Le résultat de la votation est publié dans la Feuille officielle.



Je suis là pour vous à Avry-sur-Matran.

Sébastien Déneraud, Conseiller en assurances et prévoyance
T 026 347 33 40, [sebastien.denervaud@mobilier.ch](mailto:sbastien.denervaud@mobilier.ch)

Agence générale Fribourg Région
Julien Descloux
Rue du Centre 14, Villars-sur-Glâne
1701 Fribourg
T 026 347 33 33
fribourg@mobilier.ch
mobilier.ch

la Mobilière

1044666



NOUVEAU À AVRY
Gare de Rosé

DISTRIBUTEURS DE PIZZAS FRAÎCHES & ARTISANALES

24/24 7/7 CHAUDES en 3 mins dès 9.50

PIZZA 24
24/24 | 7/7 PIZZAS FRAÎCHES & ARTISANALES 24h | 7/7

Avry - Gare de Rosé
Rossens - Route du Barrage 9 **Fribourg - Route du Jura 27** **@pizza24.fribourg** **www.pizza24.ch**

BUREAU D'ARCHITECTURE
ANDRE VONLANTHEN SA

AVRY-BOURG 11 - CP 75
1754 AVRY-SUR-MATRAN
Tél. 026 470 20 66
Fax 026 470 20 68
office@avsa.ch



SERENITY'JOY

Massages & énergies
Joannie Chételat
Route de Pontet 19
1744 Chénens
+41 79 451 08 59
www.serenityjoy.ch

Informations du Conseil communal

Notre eau potable

Sa provenance

L'eau potable qui sort du robinet dans votre cuisine ou dans votre salle de bains est un mélange d'eaux de trois types: l'eau de source, captée à l'endroit même où elle sort naturellement du sol, l'eau souterraine, puisée dans une nappe souterraine à l'aide de forages ou de puits et l'eau de surface, prélevée dans un lac ou une rivière et traitée afin de la rendre propre à la consommation.

Pour la commune d'Avry, l'eau de source provient essentiellement de sources situées à Lovens, La Brillaz et Neyruz; l'eau souterraine est puisée dans la nappe phréatique de la colline de Piamont dans notre installation située au bord de la Sonnaz; et l'eau de surface traitée provient du Lac de la Gruyère, prélevée sur la conduite forcée de l'usine électrique d'Hauterive et traitée à l'usine de Port-Marly.

L'eau qui coule de votre robinet est constituée d'un mélange d'eaux de différentes provenances et de différentes origines. Sa composition varie en fonction de votre quartier d'habitation et de la quantité d'eau utilisée dans la commune. Elle peut donc même varier au cours de la journée.

Sa fourniture et sa distribution

Pour assurer son approvisionnement en eau potable, la commune d'Avry est, depuis le milieu des années 1990, associée aux communes de Cottens, La Brillaz, Neyruz et Prez dans l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest (AESO). Cette association achète l'eau « produite » par les sources et

les puits de ses communes membres, la stocke dans ses réservoirs (réservoir de la Perreire à Lovens et de l'Otierdo à Avry), procède (si besoin est) à des traitements et la redistribue à ses membres. Face à l'augmentation des besoins (aujourd'hui, près de la moitié de l'eau distribuée par l'AESO doit être achetée auprès de fournisseurs externes à l'association), les communes de l'AESO ont décidé d'intégrer le Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN) qui nous fournit de l'eau depuis Villars-sur-Glâne (par le réservoir de Belle-Croix) et depuis Hauterive (STAP du Bois-des-Morts).

Cette interconnexion des réseaux d'eau potable permet non seulement de garantir aux communes reliées la fourniture d'eau en quantité suffisante, mais constitue également un gage de sécurité d'approvisionnement en cas de problème sur une partie du réseau (pollution ou rupture d'une conduite) et permet de procéder à des mélanges d'eau.

Pour gérer ce réseau d'approvisionnement régional diversifié et complexe, l'AESO fait appel à des professionnels de l'eau, la société SINEF à Givisiez. Le réseau de distribution local est quant à lui géré par la commune et son fontainier (M. Frédéric Bühlmann).

Sa qualité

Dans le cadre de ce que le jargon désigne comme « auto-contrôle » de son réseau local d'eau potable, notre fontainier prélève plusieurs fois par année à différents endroits de la commune des échantillons d'eau « au

Informations du Conseil communal

robinet ». Ces échantillons réalisés selon un protocole très précis sont acheminés au laboratoire cantonal affilié au Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) qui procède à des analyses physico-chimiques et microbiologiques.

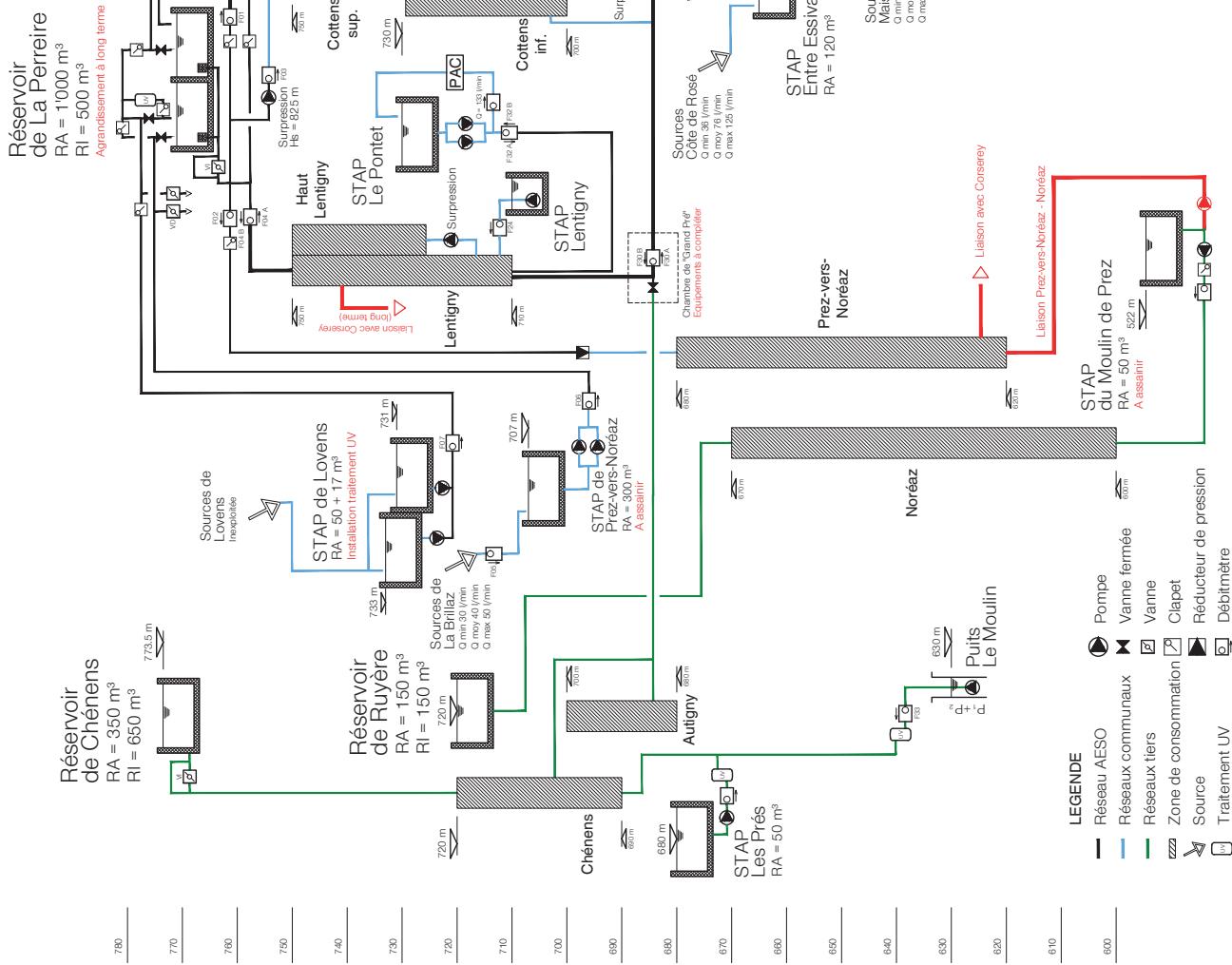
Les quatre campagnes de mesures effectuées en 2025 n'ont révélé aucun problème au niveau physico-chimique et microbiologique : de ce point de vue, tous les échantillons ont été déclarés conformes aux normes en vigueur par le SAAV.

La situation est un peu plus compliquée en ce qui concerne les métabolites de chlorothalonil. Nous savions que l'eau en provenance de notre puits de la Sonnaz présente un taux de chlorothalonil supérieur à la norme. Pour éviter de « perdre » cette ressource qui constitue quand même plus de 10% des apports d'eau de l'AESO et pour laquelle la commune a investi passablement de moyens dans un passé récent (avec notamment le projet « nitrate » qui a permis de réduire la teneur en nitrates qui dépassait encore la valeur légale de 40 mg de N03/l en 1995 à un peu plus de 20 mg/l actuellement), l'AESO a diminué la part d'utilisation de cette ressource et augmenté la part d'eau en provenance du CEFREN dans son mélange.

C'était sans compter sur le fait que plusieurs autres sources des communes membres de l'AESO présentent également des taux de chlorothalonil trop élevés et que l'eau fournie par le CEFREN à travers le réservoir de Belle-Croix (qui est un mélange de plusieurs provenances) contient plus de chlorothalonil que celle passant par le Bois-des-Morts (qui provient essentiellement de Port-Marly).

Dans une des analyses réalisées en 2025, l'eau sortant des réservoirs de l'AESO et distribuée dans les communes membres présentait donc un taux de chlorothalonil légèrement supérieur à la norme, sans pour autant présenter un danger pour la population. L'AESO est en train d'analyser différents scénarios pour remédier à cette situation fâcheuse.

AESO
ADDUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
SCHEMA HYDRAULIQUE DE FONCTIONNEMENT
RESEAU EXISTANT ET PROJETÉ
Annexe A6.4.1



**VERT-E-S
ET INDEPENDANT-E-S
AVRY**

VIDE HIVER GRENIER

DIMANCHE 18.01.2026
DE 11H À 16H



INSCRIPTIONS VIA QR CODE OU PAR E-MAIL
inscriptionverte@gmail.com

**SALLE MULTIFONCTION
ÉCOLE PRIMAIRE
AVRY-SUR-MATRAN**

Petite restauration par la Colonie d'Avry
& animation pour enfants sur place



DES GESTES SIMPLES,
UN IMPACT RÉEL.

**Nous organisons un vide-grenier
pour donner une nouvelle vie aux
objets qui dorment chez vous.**

Une belle occasion de faire de la place, de
partager et de rencontrer vos voisins.

Envie d'y participer ?

Inscrivez-vous pour tenir un stand et vivre
cette journée conviviale avec nous.

Réservez la date !

Rejoignez-nous !

*Ensemble,
Façonnons l'avenir de notre commune.*

Contactez nos co-président-e-s pour en savoir plus :
Alexandra Lovey → 076 566 47 48
Laurent Vienne → 079 440 39 89
ou par e-mail → avry@verts-fr.ch

Notre groupe local est soutenu par :



Elections communales 8 mars 2026



@avryvi

Centre Automobile 2000 SA



Garage
Carrosserie
Pare-brise
Achat/vente de voitures

Rte des Murailles 4 - 1754 Avry-sur-Matran
Tél. 026 470 10 29 - Fax 026 470 17 89
info@ca2000.ch - www.ca2000.ch

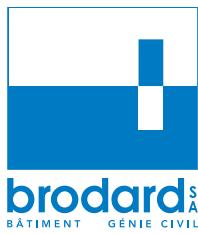


Fermeture fêtes de fin d'année

L'administration communale sera fermée
du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026.

L'administration et le Conseil communal
d'Avry vous souhaitent de belles fêtes de
fin d'année !





Route de Fribourg 20
1634 La Roche
GBRODARD.CH

*L'entreprise de
construction
fribourgeoise à taille
humaine*



Pour réparer, louer & acheter durablement

ATELIER / MAGASIN

PETIT & GROS ÉLECTROMÉNAGER



Contactez-moi



Place de la Gare 2 - 1744 Chénens - 079 784 42 20
www.self-repair-lambiel.ch

RÉPARATION - VENTE - INSTALLATION - SAV - LOCATION



1754 CORJOLENS

026/470 28 38

079/256 97 82

www.rossier-maraicher.ch

Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis,
avec nos **Chambres d'hôtes**.

nous vous offrons un hébergement de proximité

et aussi des cours avec moniteur/trice ou en individuel



Aquabike - Aquagym

Chez AquaSoins

Bassin avec nage à contre-courant,
Puses, eau à 31

Lucien & Dominique Holler Sobitz
Route de Chénens 2 - 1742 Autigny / Tél. 079 308 27 29 - 026 477 07 26
www.aux-4-elements.ch



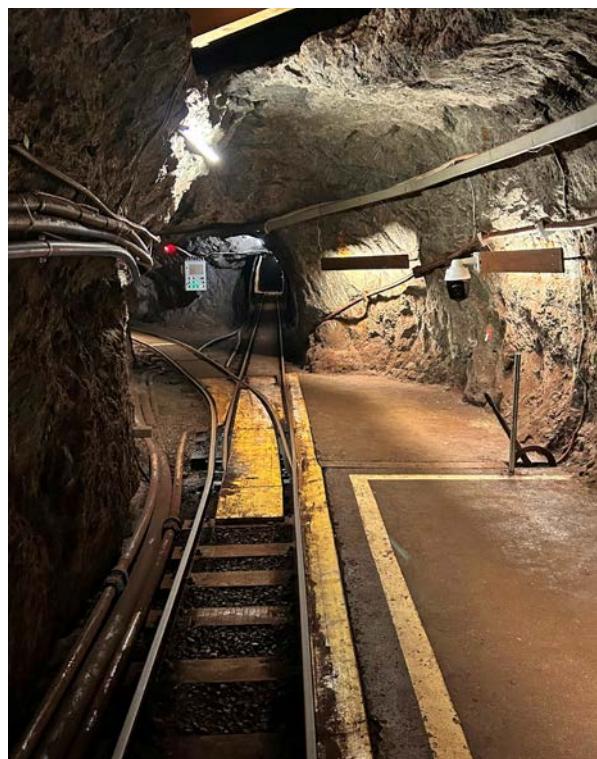
Informations des commissions et groupes de travail

Sortie annuelle des aînés de la commune d'Avry

La traditionnelle sortie annuelle des aînés s'est déroulée le 10 septembre passé. Dès le matin, le groupe a pris la direction de Bex pour une visite passionnante des célèbres mines de sel. Guidés à travers les galeries souterraines, les participants ont pu plonger dans l'histoire de ce patrimoine unique et admirer le savoir-faire qui, depuis des siècles, façonne l'extraction de l'« or blanc » vaudois.

Après cette parenthèse culturelle, la journée s'est poursuivie dans un tout autre décor : le refuge de Solalex. Entourés de paysages alpins magnifiques, les aînés ont partagé un repas chaleureux et gourmand. Le cadre montagnard, l'accueil convivial, l'accordéon et les cors des Alpes ont fait que toutes et tous sont repartis le cœur léger, déjà impatients de se retrouver pour la prochaine édition.

La commission d'animation, Muriel Camélique





cheminées - poêles - fourneaux - taille de pierre - façades

Route de l'Industrie 16 - 1754 Avry-Rosé
026 470 29 00 - www.pierrefeu.com



STRITT & FORLIN SA

**installations sanitaires
ferblanterie - couverture**

Tél.: 026 470 04 70 - www.strittetforlin.ch



Concert de l'Epiphanie

dimanche 4 janvier 2026 à 16h00 à la chapelle d'Avry

AVEC L'ENSEMBLE VOCAL ANIMATO DE MARLY
Direction : Daniel Cordone

Le concert sera suivi d'un apéritif à la salle multifonction.

La commission d'animation







**Schöpfer
+
Egger AG**

Sanitär • Spenglerei • Bedachungen

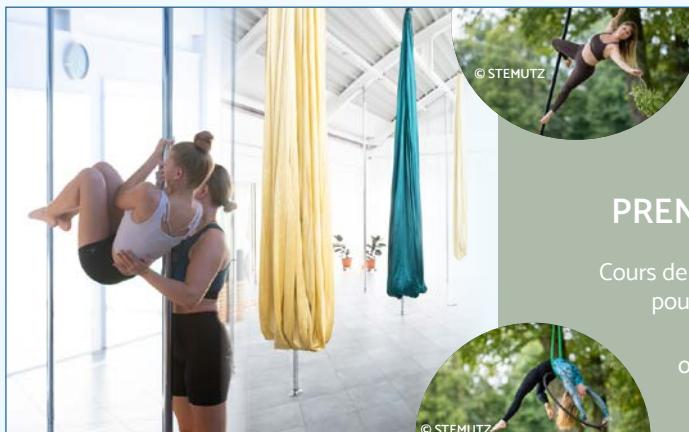
Sanitaire • Ferblanterie • Couverture

1712 Tafers

Tel. 026 494 26 33

1754 Rosé

Tél. 026 470 18 57



PRENDS TON ENVOL AVEC ORA

Cours de **Pole, Yoga Aérien, Acroyoga et Cerceau**,
pour enfants, ados et adultes, tous niveaux.

ORA Studio, Route André Piller 33G, 1762 Givisiez
orastudioch@gmail.com | 079 288 50 05
www.orastudio.ch | [@orastudio.ch](https://www.instagram.com/orastudio.ch)



Visite notre site

Service d'animation

En ce début d'année, le service d'animation a bien repris ses différentes activités et se réjouit de passer de bons moments avec les habitants d'Avry.

En octobre, la fête d'Halloween a été organisée à travers le village. Les familles sont venues déguisées et ont participé avec enthousiasme aux différentes épreuves : parcours en kart les yeux bandés, recherche de grenouilles dans les « eaux du Nil » ou encore jouer

la musique sacrée pour rendormir les momies. Tout cela dans une chouette ambiance avec beaucoup de rires et quelques frayeurs... !

Lors de nos soirées jeux, organisées une fois par mois, le jeudi soir, pour les plus de 18 ans, nous découvrons ou redécouvrons des jeux de société. Chacun peut apporter ses jeux ou se laisser guider par des passionnés du village, toujours heureux de partager leurs coups de cœur.



N'hésitez pas à venir tester les différents jeux et surtout passer une bonne soirée en notre compagnie !

Retrouvez toutes les activités proposées par le service d'animation villageoise dans la rubrique « Avry-Events ».





Fenêtres de l'Avent 2025



Amicale des sapeurs-pompiers (ASPAR)
Local du feu
Rte des Murailles 2
18h30-21h00

4

8
Famille Bohny, Barblan,
Horst-Roland et Fahrni
Rte de l'Otierdo 5
17h30-19h30



13
Famille Hofmann
Rte du Covy 48
18h00-00h00



21

Bryan Grivel et
Audrey Schneider
Rte de Rosé 27
17h00-19h00

6

Crèche illuminée
au Centre
d'animation

24

18

Famille Cal
Rte de l'Otierdo 20
18h00-19h30

20

10

Famille Gautron
Rte de l'Otierdo 22
18h00-19h30

La Colonie d'Avry
Rte du Champ-du-Mont 31-35
17h00-21h00

3

Auberge d'Avry-Rosé
Rte de Rosé 46
17h00-19h00



17
Famille Vipret,
Bourgeois
Imp. de l'Otierdo 8
17h00-19h30

Jeunesse d'Avry
Amphithéâtre
d'Avry
18h00-23h00

12



2

14

Famille Bourqui
Praly 54
17h30-19h30

Christine Egger et
Séverine Maillard
Robatel

Imp. des Agges 7
19h00-20h30

19

Société de musique
L'Avenir
Local de répétition
19h00-21h30

15



5
St-Nicolas
organisée par
l'école primaire
18h15-20h00

7

Les habitants de
l'Impasse de
Cheiry 22 à 26
18h00-20h00



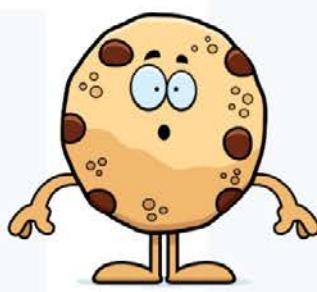
Recettes de biscuits d'hier et d'aujourd'hui

Lundi 26 janvier 2026 9h00 à 12h00

Venez proposer votre recette de biscuits ou simplement mettre la main à la pâte lors d'un atelier gourmand. Ensemble nous partagerons savoir-faire et secrets de cuisine.

Vous repartirez avec un livret de recettes et un mélange de biscuits préparés durant la matinée.

Inscriptions obligatoires jusqu'au 19 janvier à animation@avry.ch
ou 079 507 99 03
ou directement au Centre d'animation lors des heures d'ouverture



23

Avryzoom n°86 décembre 2025



En collaboration avec la jeunesse d'Avry, le Service d'animation villageoise vous propose une initiation aux outils numériques et se tiendra à disposition pour répondre à vos questions.

Rendez-vous au Centre d'animation,
Bâtiment 68 / Sans inscription



Avry 
commune



Rallye de Pâques

Samedi 28 mars 2026

Jean-Lapin parcourt le monde à la recherche des œufs perdus qu'il pensait avoir posés juste là, sur sa table de nuit... De continent en continent, il suit leur piste... Après avoir retrouvé tous les œufs, une savoureuse dégustation des spécialités des pays traversés viendra combler son petit ventre affamé par le voyage...

Et si tu partais à l'aventure avec lui ?

- Adapté aux enfants de 4 à 12 ans accompagnés d'un adulte
- Départs prévus: 10h30-10h45-11h-11h15-11h30-11h45 (inscription obligatoire)

Inscriptions obligatoires jusqu'au 16 mars à animation@avry.ch ou 079 507 99 03 ou directement au Centre d'animation lors des heures d'ouverture



Avry commune

Avry-Images

Partagez vos
plus belles photos
de la commune !



Envie de mettre en lumière votre regard unique sur Avry ? Participez à notre rubrique Avry-Images en nous envoyant vos photos préférées prises dans la commune ! Paysages, bâtiments, moments de vie... tout est permis, à condition d'avoir l'accord des personnes présentes sur vos photos.

Pour chaque édition, nous sélectionnerons plusieurs photos qui seront publiées dans la rubrique. La seule règle : la photo doit être prise dans la commune.

Envoyez votre image à : pamela.berchier@avry.ch.

Merci à Carole Bourqui, Killian Chételat, Peter Gamboni et Jessica Progin pour la mise à disposition des photos publiées dans ce numéro.





Rolle



TRANSPORTS SA

1700 Fribourg



www.sarina-cuisine.ch

300 m² d'exposition

avec plus de 25 agencements de cuisines et salles de bains.

Rte de Fribourg 80
1746 Prez-vers-Noréaz
Tél. 026 401 20 83
Fax 026 401 20 86

Heures d'ouverture
Lu - Je: 7h30 à 11h45 / 13h30 à 18h00
Ve: 7h30 à 11h45 / 13h30 à 17h00
Soir et samedi: sur rendez-vous

Zoom sur les membres des commissions et groupes de travail

Julien Vipret

Président de la commission de naturalisation

1. Qui êtes-vous ?

Physiothérapeute HES de formation, je co-dirige le Centre ITS basé sur Fribourg et sa périphérie et ai encore le plaisir de pratiquer comme thérapeute sur Avry et Marly. Agé de 37 ans et natif du village, j'ai la chance de vivre dans la commune avec mon épouse et mes deux enfants.

2. Depuis quand habitez-vous la commune d'Avry ?

J'ai grandi dans la commune où j'ai suivi mes classes primaires puis, après avoir accompli mon année de service militaire, je me suis exilé principalement sur Lausanne pour mes études. Je suis ensuite revenu à Avry depuis une dizaine d'années.

3. Qu'appréciez-vous particulièrement à Avry ?

La commune a su garder un esprit villageois proposant un large panel d'activités associatives pour les jeunes comme pour les aînés. Le centre d'animation villageois booste également la vie locale et complète l'offre extra-scolaire.

La desserte grandissante en transports publics mais aussi la proximité avec les principaux axes routiers sont des atouts indéniables. Ayant des enfants en âge



de scolarité, j'apprécie également le dynamisme et la qualité de son cercle scolaire.

4. Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager dans la commission de naturalisation et à en devenir Président ?

J'ai la chance de faire partie du Conseil général depuis 2021 et par la même occasion de la commission de naturalisation. Ce n'est qu'à partir de la nomination de Laurence Ecoffey au Conseil communal en début d'année que j'ai repris avec plaisir sa fonction de Présidente. Cette commission m'a rapidement séduit par son côté humain et concret. J'y ai vu certains parallélismes avec ma profession de physiothérapeute entrepreneur comme l'empathie, l'écoute, la bienveillance ou encore la clairvoyance.

Zoom sur les membres des commissions et groupes de travail

5. En quoi consiste votre rôle de Président de la commission de naturalisation ?

Mon rôle est avant tout de mener les séances et les auditions tout en respectant un cadre et une procédure bien définie. En plus de cette fonction protocolaire, c'est avant tout donner la parole aux personnes auditionnées qui me plaît beaucoup. Nous avons une chance toute particulière à l'échelle communale de les entendre sous forme d'échanges mettant en évidence leurs motivations et leurs connaissances. Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la commission, dévoué, investi et riche de solides parcours de vie personnels donnant ainsi une dimension plus profonde et authentique aux auditions.

6. Qui sont les membres de la commission de naturalisation ?

Tout d'abord et pour rappel, la commission de naturalisation peut se composer de 5 à 11 membres selon le règlement communal. Actuellement, elle est composée de Monsieur David Crausaz, citoyen d'Avry, Mesdames Bérengère Vignot et Myriam Guillet, Monsieur Claude Sapin et moi-même tous les quatre Conseillers généraux. A noter que Myriam Guillet assure le précieux rôle de secrétaire.

Nous comptons également comme membre Monsieur Robin Schwab, Conseiller communal. A noter que les membres de ladite commission sont élus par le Conseil général pour une législature de 5 ans. Ils doivent aussi respecter le principe de représentativité des différents groupes politiques.

7. Quelles sont les principales missions et responsabilités de la commission de naturalisation ?

Ses principales missions sont :

- Examiner les dossiers des requérants à la naturalisation avant leur audition

- Recevoir les requérants en entretien
- Emettre un préavis à l'attention du Conseil communal

Brièvement, je peux décrire le processus d'audition de la manière suivante. Avant de siéger, les membres de la commission consultent au préalable les dossiers mis à disposition par le bureau communal. Avant l'audition de la personne candidate, son dossier est discuté par la commission. Ensuite, la personne candidate est reçue. Le Président mène l'entretien qui a pour but d'évaluer le degré d'intégration, la maîtrise du français et les différentes connaissances. Les autres membres prennent la parole tour à tour pour poser leurs questions. Après l'audition, les membres se concertent pour décider de la pertinence et de la validité des arguments amenés puis formule et motive un préavis destiné au Conseil communal. Ce dernier, se prononce à son tour, en suivant ou non le préavis de la commission de naturalisation, quant à l'octroi du droit de cité communal.

8. Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots comment se déroule le processus de naturalisation pour les habitants d'Avry ?

Il faut rappeler que le processus de naturalisation est long et chronophage, souvent échelonné sur plusieurs années.

Il y a tout d'abord une première phase d'enregistrement du dossier de postulation auprès de l'état civil cantonal et validé par le SAINEC (Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil). Puis, une deuxième phase qui comprend une enquête administrative effectuée par le SAINEC. Elle porte essentiellement sur la situation sociale, professionnelle, familiale, les antécédents judiciaires, le respect des obligations publiques (p. ex. le paiement des assurances obligatoires) et du mode de vie helvétique. La troisième phase comprend le traitement du dossier au niveau communal, la quatrième au niveau fédéral, puis la cinquième et dernière phase au niveau cantonal. En effet, c'est la compétence du Grand Conseil de

Zoom sur les membres des commissions et groupes de travail

Fribourg, dernière autorité à prendre une décision formelle dans le processus de naturalisation.

9. Quels sont les critères les plus importants que vous examinez lors des demandes de naturalisation ?

La bonne pratique de la langue est fondamentale, le français en l'occurrence pour Avry. Par ailleurs, une bonne intégration dans la vie locale et dans son tissu social, associatif, scolaire ou économique est prépondérante. L'observation des règles de comportement permettant une vie en société sans conflit tout comme le respect des principes constitutionnels fondamentaux sont importants. Je citerais comme exemple la liberté de parole et de mouvement, le respect de la femme ou des genres. Les principales connaissances de la vie publique et politique doivent être elles aussi maîtrisées. Cependant, les aspects formels, judiciaires, fiscaux, civiques sont évaluées au préalable par le SAINEC.

10. Est-ce que la commission de naturalisation offre un soutien ou des ressources spécifiques pour accompagner les candidats dans leur démarche de naturalisation ?

La commission de naturalisation de la commune d'Avry n'a que très peu été sollicitée par les personnes requérantes durant cette législature. Les principales informations et le matériel pédagogique sont fournis par le SAINEC, notamment le *guide d'instruction civique à l'intention des personnes candidates à la naturalisation*.

11. Selon vous, en quoi la naturalisation contribue-t-elle à l'intégration des nouveaux citoyens et à la diversité de notre commune ?

Le sentiment d'appartenance est à mon avis un facteur capital dans la construction de tout un chacun. Être reconnu comme citoyen suisse est l'aboutissement d'une

longue démarche volontaire, chronophage et énergivore. Ce processus signe et valide le droit d'obtenir la nationalité suisse valorisant fortement la personne requérante. Par contre, devenir citoyen suisse ne signifie pas pour autant occulter ou renier ses racines mais atteste qu'un ensemble significatif de conditions a été rempli.

12. Quel conseil donneriez-vous aux résidents qui envisagent de demander la naturalisation dans un avenir proche ?

De bien peser la teneur du processus et l'investissement que cela représente. Ce processus est véritablement multimodal et nécessite de développer passablement de compétences. A mon sens, il faut sans aucun doute s'y préparer avec sérieux et énergie et y voir une motivation profonde, moteur indispensable pour sa bonne réussite.

PB

La vie des écoles

ANECDOTES - PERLES D'ÉLÈVES

3H - 2025/2026



CE DÉBUT D'ANNÉE, LES ÉLÈVES NOUS ONT OFFERT DE VRAIS MOMENTS DE RIRE ET DE TENDRESSE. ENTRE IMAGINATION DÉBORDANTE, LOGIQUE SURPRENANTE ET HUMOUR INVOLONTAIRE, VOICI QUELQUES-UNES DES MEILLEURES PERLES DE LA CLASSE :

L'INVENTION DU « CHAUSSISSON »

EN CLASSE, LA MAÎTRESSE TRAVAILLAIT SUR LES SONS ET AVAIT DEMANDÉ AUX ÉLÈVES DE TROUVER UN MOT CONTENANT LE SON U.

UNE ÉLÈVE, TRÈS FIÈRE, AVAIT PROPOSÉ : « CHAUSSONS ! »

LA MAÎTRESSE AVAIT ALORS FAIT REMARQUER QU'IL EXISTAIT UN MOT QUI RESSEMBLAIT BEAUCOUP À CHAUSSONS, MAIS AVEC UN U À L'INTÉRIEUR. ELLE PENSAIT BIEN SÛR À CHAUSSURES.

APRÈS UN PETIT MOMENT DE RÉFLEXION, L'ÉLÈVE S'ÉTAIT ILLUMINÉE ET AVAIT LANCÉ AVEC ENTHOUSIASME : « UN CHAUSSISSON ! »

TOUTE LA CLASSE AVAIT ÉCLATÉ DE RIRE, ET DEPUIS CE JOUR-LÀ, LE FAMEUX CHAUSSISSON EST RESTÉ DANS LES MÉMOIRES !

UN SOUVENIR DE VACANCES... SAVOUREUX !

LA MAÎTRESSE AVAIT DEMANDÉ AUX ÉLÈVES DE RACONTER LEURS MEILLEURS SOUVENIRS DE VACANCES. LES UNS PARLAIENT DE LA PLAGE, D'AUTRES DE VISITES, DE MOMENTS EN FAMILLE... ET PUIS UNE ÉLÈVE, TRÈS SÉRIEUSE, A DÉCLARÉ QUE SON MEILLEUR SOUVENIR DES SEPT SEMAINES ÉTAIT... LE JOUR OÙ ELLE AVAIT MANGÉ UN STEAK DE BŒUF CAFÉ DE PARIS. UN SOUVENIR SIMPLE, MAIS VISIBLEMENT INOUBLIABLE !

QUAND LE MOUTON S'INVITE AU MATCH

PENDANT UN MATCH DE FOOT À L'ÉCOLE, LE BALLON EN MOUSSE A FAIT UNE BELLE TRAJECTOIRE... DIRECTEMENT DANS LE PARC À MOUTONS !

UN ÉLÈVE EST PARTI LE RÉCUPÉRER, MAIS EN REVENANT, IL N'A PAS RAMENÉ TOUT À FAIT LE MÊME BALLON : IL AVAIT UNE ÉNORME MORSURE ET ÉTAIT UN PEU DÉGONFLÉ.

APPAREMMENT, LE MOUTON L'AVAIT GOÛTÉ... AVANT DE LE RECRACHER UN PEU PLUS LOIN !

LES ÉLÈVES, EUX, ÉTAIENT PLIÉS DE RIRE : IMPOSSIBLE DE REPRENDRE LE MATCH TELLEMENT TOUT LE MONDE RIAIT ! ON DIRAIT BIEN QUE LE BALLON N'ÉTAIT PAS TRÈS DIGESTE, MAIS LE MOUTON, LUI, AVAIT CLAIREMENT ENVIE DE JOUER.

UN ÉLÉPHANT DANS LA FORêt

LA MAÎTRESSE PROPOSAIT UNE DEVINETTE : « JE SUIS UN ANIMAL PLUS GRAND QUE L'ÉCUREUIL, ROUX, J'HABITE DANS LA FORêt ET ON ME VOIT PARFOIS TRAVERSER LA ROUTE. QUI SUIS-JE ? »

UNE ÉLÈVE, TOUTE FIÈRE, A LEVÉ LA MAIN ET A RÉPONDU SANS HÉSITER : « UN ÉLÉPHANT ! » FOUS RIRES IMMÉDIATS DANS LA CLASSE !

LES BACTÉRIES GOURMANDES

LA « DAME DES DENTS » ÉTAIT VENUE À L'ÉCOLE POUR APPRENDRE AUX ÉLÈVES COMMENT BIEN SE LAVER LES DENTS.

À UN MOMENT, ELLE LEUR A DEMANDÉ :

« ET VOUS SAVEZ CE QUE MANGENT LES BACTÉRIES ? »

LA RÉPONSE ATTENDUE ÉTAIT DE L'ACIDE...

MAIS UNE ÉLÈVE, TRÈS FIÈRE, A LEVÉ LA MAIN ET A RÉPONDU AVEC ENTHOUSIASME :

« DES SPAGHETTIS ! »



MOT CACHÉ SUR LE THÈME DE L'AUTOMNE

LES MOTS DE CE MOT CACHÉ ONT ÉTÉ CHOISIS PAR NOS ÉLÈVES
DE 3H, QUI TRAVAILLENT EN CLASSE SUR LE THÈME DE
L'AUTOMNE.

K	L	A	S	P	V	C	O	U	L	E	U	R	V
N	C	H	Â	T	A	I	G	N	E	I	C	F	F
H	C	X	C	G	I	G	E	E	G	P	V	X	D
J	Q	Q	O	C	I	T	R	O	U	I	L	L	E
L	O	K	U	C	H	A	M	P	I	G	N	O	N
I	A	E	R	H	Y	H	É	R	I	S	S	S	O
J	X	C	G	A	V	D	A	W	A	D	J	Q	N
R	E	U	E	L	M	A	R	R	O	N	R	G	C
É	P	R	I	L	W	V	F	Q	Y	L	H	Q	H
C	O	E	E	O	F	G	O	J	I	V	H	E	Ê
O	M	U	F	W	N	S	R	U	J	E	E	I	N
L	M	I	I	E	R	M	Ê	G	H	N	U	M	E
T	E	L	J	E	K	M	T	T	P	T	H	D	G
E	X	G	Q	N	X	A	F	E	U	I	L	L	E

CHAMPIGNON - CHÊNE - COULEUR - ECUREUIL - FORêt -
HÉRISSON - POMME - VENT - CHÂTAIGNE - COURGE -
CITROUILLE - FEUILLE - HALLOWEEN - MARRON - RÉCOLTE



Cours d'accordéon Avry-sur-Matran



Enfants dès 6 ans et adultes
Tous styles, tous niveaux
Possibilité de jouer en groupe : déjà musiciens bienvenus

Marianne Thierrin
079/512.68.49
marianne@garagederose.ch



Route de Fribourg 16 · 1754 Avry
Tél. 026 470 19 17 · vonavry@bluewin.ch

Spécialiste Honda
Réparations et entretien toutes marques
Préparation d'expertises
Vente de véhicules neufs et d'occasions

La vie du village

Interview

Dorit Horst, en cours de naturalisation

1. Depuis quand vivez-vous en Suisse ?

Je vis en Suisse depuis août 2013, cela fait donc plus de 12 ans maintenant. J'ai d'abord habité dans le canton de Vaud avant de déménager en 2019 dans le canton de Fribourg, à Avry-sur-Matran.

2. À quel moment avez-vous décidé de demander la naturalisation ?

Je me suis réellement décidée en 2021. Ma famille et moi étions installées à Avry depuis environ trois ans. Nous nous sentions bien dans la commune, les enfants étaient heureux à l'école et avec leurs amis. C'est à ce moment-là que nous avons décidé de nous enraciner ici et de participer pleinement à la vie de la commune, du Canton et, plus généralement, de la Suisse.

3. Selon vous, quels sont les avantages à être suisse ?

Pouvoir participer à la vie politique cantonale et fédérale, notamment à travers les votations, est essentiel pour moi. C'est aussi une façon de montrer mon adhésion aux valeurs de la Suisse : la neutralité, le fédéralisme, la tolérance, la liberté, le respect des traditions mais aussi l'innovation. Enfin, cela permet à mes enfants d'étudier, de vivre et de contribuer en tant que citoyens de ce pays.

4. Que pensez-vous de la procédure que vous avez dû suivre pour devenir suisse ?

C'est une procédure exigeante, mais juste. Elle permet une vraie réflexion sur ses propres motivations pour devenir suisse. La préparation des entretiens, tant au niveau cantonal que communal, m'a permis de consolider mes connaissances et d'en apprendre bien plus



sur mon futur pays. Les entretiens eux-mêmes ont été l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des personnes qui participent à la vie de la commune. L'implication de toute la famille, dont les enfants, dans le processus nous a permis de nous préparer et de discuter ensemble de cette décision importante pour tous.

5. Quelles images aviez-vous de la Suisse avant d'y habiter ?

Celle d'un pays neutre, tolérant, attaché à la liberté, où se mélangent différentes cultures au cœur de l'Europe.

6. Regrettez-vous quelque chose de l'Allemagne ?

Oui, le hareng et le pain noir ! Plus sérieusement, la distance avec une grande partie de ma famille restée en Allemagne est parfois difficile. Ma ville natale, Hambourg, et sa culture hanséatique, la Mer du Nord et ses paysages me manquent car ils sont associés à mon enfance. J'éprouve parfois une certaine nostalgie.

La vie du village

7. Quels changements dans votre vie avez-vous effectués depuis que vous êtes en Suisse ?

J'y ai fondé une famille – mes deux enfants sont nés en Suisse. Je suis beaucoup plus intégrée localement que je ne l'étais là où je vivais auparavant. Je voyage moins loin et je profite davantage d'escapades plus proches, découvrant ce que la Suisse a à offrir en termes de montagnes, de lacs ou de villes. Je vis dans un environnement campagnard – nous sommes voisins des vaches – tout en étant très proche des attractions urbaines. Ma qualité de vie en famille est vraiment très appréciable. J'ai aussi développé une nouvelle facette à ma vie professionnelle en fondant So! Kimchi avec une amie d'Avry.

8. Qu'aimeriez-vous apporter à la commune d'Avry ?

Je souhaite juste y vivre, participer à la vie du village, des écoles et des activités de la commune.

9. Un mot pour qualifier la Suisse ?

Indépendante.

LE



La colonie d'Avry, une nouvelle aventure !



Colonie 2025 : Voyage autour du monde

Du 13 au 19 juillet, nous avons embarqué pour un voyage autour du monde.

Nous avons fait le voyage en car jusqu'à Leysin, pour découvrir notre logement. Un magnifique chalet avec beaucoup de verdure et d'espace pour jouer.

Cette année, les enfants étaient répartis en groupes et se transformaient le temps d'une semaine en explorateurs en herbe.

Accompagnés d'un explorateur en chef, ils ont voyagé à travers le monde en faisant escale sur chaque continent.

Les enfants, accompagnés de leurs moniteurs, ont eu l'occasion de partager leurs ressentis lors des activités proposées grâce au journal de bord. Chaque jour un groupe d'explorateurs écrivait une page. Ce qui nous a permis de créer, au long de la semaine, un journal que les enfants ont pu apporter chez eux, en souvenirs de la colonie.

Le soir on a mangé des fajitas c'était trop bon!

Arno

Durant cette semaine, nous avons organisé plusieurs activités dans la station de Leysin.

Les enfants ont pu visiter une chèvrerie et ainsi découvrir les animaux de la ferme. Nous avons passé un excellent moment en compagnie de chèvres, poules, cochons et autres animaux de la ferme. Les enfants ont également eu l'occasion de goûter du fromage de chèvre fait sur place, ainsi que du lait de chèvre frais.

Au début, l'envie de continuer à faire vivre la colonie d'Avry.

Christophe Mauron

Lors d'une discussion avec Diana Armant, ancienne responsable de la colonie d'Avry, la question de la poursuite de la colonie s'est posée. En effet, Diana, Romy et Ophélie ont annoncé leur souhait de passer le relais, après presque 10 ans dans l'organisation de la colonie.

Christophe et Magali Mauron, se sont lancé ce défi, entourés d'autres parents de la commune. Jérôme Chaperon et Patrick Andres ont rejoint l'aventure.

Nous avons dans un premier temps, décidé de créer une société du nom de « la Colonie d'Avry » afin de bénéficier d'un statut et procéder à quelques réorganisations. Nous avons créé un comité afin de discuter ensemble de l'avenir de la colonie.

Au fur et à mesure des mois, nous avons appris à jongler avec les différents défis liés à l'organisation d'une semaine de loisirs avec des enfants.

Afin de proposer une colonie à la hauteur de ce qui était fait les années précédentes, nous avons réfléchi, en tant que parents à ce que nos enfants aiment réaliser comme activités et quels éléments nous paraissaient primordiaux pour l'encadrement de ces derniers.

Nous avons recruté des moniteurs pour la plupart également jeunes d'Avry et environs. Jeanne Maradan, Gio Minelli, Leane Millason, Clément von der Weid, Zoé Andrey et Dan Stockhammer ont répondu à l'appel avec enthousiasme.

Ensemble, nous avons réalisé ce projet avec un réel plaisir.

Garder les activités qui plaisent aux enfants

Lorsque nous avons repris le flambeau, nous avions à cœur de garder ce qui faisait le succès de la colonie. C'est pourquoi, certaines activités ont gardé leur place dans notre planning.

En effet, la « soirée casino » est une soirée attendue par nombre d'enfants. Il s'agit d'un moment de jeux de société où les enfants peuvent jouer entre eux ou affronter les moniteurs pour gagner des jetons qu'ils pourront ensuite échanger contre des prix.

En fin de journée, nous avons profité de la « soirée casino » et nous avons gagné plein de prix !

Yoan

Chaque jour, les enfants avaient également du temps libre, de manière à ce qu'ils puissent jouer entre eux, et se mélanger ou se reposer. Une ambiance bienveillante a régné tout au long de la semaine. Les plus grandsaidaient les plus petits et chacun participait à sa manière à maintenir une ambiance agréable.

J'ai jamais aussi bien manger dans une colonie !

Kilian

Bien évidemment, il était important pour nous de proposer une alimentation équilibrée et variée durant la semaine.

Notre président, Christophe, s'est transformé le temps d'une semaine en cuisinier digne de Top Chef ! Les enfants ont apprécié ses plats et les attentions pour les allergies ou les préférences alimentaires. De cette manière, chaque enfant a pu profiter pleinement des moments de repas partagés tous ensemble.

Colonne 2026 : Save the date !

Cette année, le comité de la colonie d'Avry a décidé d'organiser une assemblée générale et de la rendre public. En effet, nous pensons qu'il est agréable pour les parents de savoir qui se cache derrière l'organisation de cette semaine de vacances pour leurs enfants.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que la colonie 2026 se déroulera du **19 au 25 juillet 2026**. Plus d'informations vous seront communiquées en début d'année 2026.

Votre enfant n'est pas scolarisé à Avry ? Pas de problème ! Vous pouvez nous contacter par mail à info@colonie-avry.ch



Afin que tout se déroule pour le mieux durant la semaine, nous étions 10 à 11 adultes pour encadrer les enfants. Les moniteurs géraient les activités et le comité, ainsi que Nadia Chaperon, bénévole, nous occupions de l'intendance et de l'aspect organisationnel de la semaine. L'infirmérie des petits bobos était tenue par Magali.

Nouveauté également, un groupe WhatsApp a été créé afin de donner des nouvelles aux parents régulièrement. Un numéro de téléphone a été attribué à la colonie d'Avry afin que les parents puissent nous joindre si nécessaire. Parfois, cela a également permis de rassurer certains enfants lorsque le temps loin de papa et maman leur paraissait un peu trop long...

Pour cette première, en tant qu'organisateurs de la colonie d'Avry, nous avons tous eu énormément de plaisir. Ce fut une expérience très enrichissante qui nous a permis de faire la connaissance d'enfants tous aussi merveilleux les uns que les autres.

Nous nous réjouissons déjà de la prochaine édition en 2026 !

Le métier de médecin à travers trois générations

Interview



Marilyne Rossier / MR



Fernand Roulin / FR

Adrien de Chambrier / AC



1. Quels souvenirs avez-vous du médecin qui vous soignait quand vous étiez petit ?

MR Un homme, la cinquantaine, vêtue de blanc, calme, passant d'une chambre d'auscultation à une autre.

FR J'ai très peu de souvenirs de médecins rencontrés durant mon enfance car j'étais en bonne santé et je n'ai consulté que rarement et pour des affections banales.

AC Mes souvenirs des visites chez le médecin sont surtout liés à sa salle d'attente et au sentiment d'attendre longuement, alors qu'en réalité le temps passait probablement beaucoup plus vite que je ne le percevais. Tout était blanc : les murs, les meubles, avec seulement quelques plantes apportant un peu de couleur à la pièce. Il n'y avait pas grand-chose à faire, et les magazines disponibles m'intéressaient peu à mon âge. Concernant le médecin en lui-même, celui-ci m'intimidait probablement lié au fait que j'avais souvent des problèmes respiratoires et que je redoutais à chaque fois l'examen de fond de gorge, qui était et reste toujours, très désagréable.

2. A quel moment avez-vous décidé de devenir médecin ?

MR Pendant le collège.

FR Né dans une grande famille à la campagne, j'ai été très tôt sensibilisé par la nature et ses mystères

que j'ai eu envie de comprendre, raison pour laquelle, dès l'adolescence, j'ai été attiré par la biologie et petit à petit, le choix de la médecine s'est imposé comme une évidence.

AC Je pense que l'idée de devenir médecin a commencé à germer à l'école secondaire et s'est confirmée au collège. Je ne sais pas si cela venait d'une expérience personnelle ou simplement de mon intérêt pour la matière, mais il est vrai que le fonctionnement du corps humain m'a toujours intrigué.

3. Selon vous, les études de médecine vous préparent-elles bien à devenir médecin ?

MR Oui, sur le plan théorique. Mais la médecine est un métier pratique et il faut accepter que les premières années de travail soient comme un apprentissage.

FR Du point de vue scientifique, les études préparent certainement bien à devenir médecin. Le contact humain est aussi enseigné mais il dépend beaucoup de la personnalité de chacun.

AC À mon avis, les études de médecine fournissent une base théorique solide et permettent d'explorer un large éventail de sujets. Cependant, parfois, l'enseignement s'attarde sur des détails très spécifiques, souvent liés à la passion de certains professeurs, qui ne sont pas toujours pertinents pour la pratique médicale générale. Il est impossible de tout savoir, et c'est justement pourquoi

La vie du village

les différentes spécialités existent. Faute de mise en pratique, ces connaissances sont rapidement oubliées. Il serait plus judicieux de les aborder lors de la formation continue ou au moment de l'examen de spécialité.

Les études de médecine mettent de plus en plus l'accent sur la pratique, ce qui me semble essentiel. Il est ridicule de consacrer de si longues études et de ne pas savoir gérer des situations de tous les jours.

Les stages que nous réalisons offrent un premier aperçu précieux du métier et de ses exigences, mais nous ne mesurons pas toujours l'investissement personnel nécessaire sur le long terme. Les attentes sont nombreuses, et il faut garder à l'esprit que pour beaucoup d'entre nous, il s'agit d'un métier comme un autre, et non d'une passion pour laquelle nous serions prêts à tout sacrifier. Il y a également une forte frustration liée à la quantité de travail purement administratif que nous devons effectuer.

4. Quelles qualités doit avoir un médecin ?

MR Connaissances scientifiques, bonne capacité de raisonnement, bonne écoute et communication.

FR Le médecin doit avoir une bonne formation sans cesse renouvelée puisque 50% des connaissances médicales sont dépassées chaque 5 ans mais l'empathie reste primordiale.

AC Il est important qu'un médecin ait de bonnes connaissances, mais il faut aussi qu'il sache gérer le stress et mettre correctement ses connaissances en pratique.

L'empathie et l'écoute des patients sont essentielles, leur bien-être psychologique joue également un rôle clé dans le processus de soin, même si, en milieu hospitalier, on a souvent le sentiment de ne pas avoir de temps à leur consacrer. Un médecin doit aussi reconnaître ses limites et rester ouvert d'esprit, prêt à adapter sa façon de travailler quand c'est nécessaire.

5. Ces qualités évoluent-elles au fur et à mesure de votre expérience ?

MR Oui, naturellement.

FR Oui, nous évoluons tous avec l'expérience, mais la ligne de conduite reste la même.

AC Tout peut s'apprendre et se travailler à un certain niveau, mais je pense que cela dépend beaucoup de la personnalité du médecin.

6. Au début de votre pratique, que redoutiez-vous le plus ?

MR Ne pas être à la hauteur.

FR S'installer seul en cabinet médical reste une aventure pleine d'interrogations et d'inquiétude : être à la hauteur de la tâche, assumer une petite entreprise avec toutes ses exigences et répondre adéquatement à l'attente des patients en restant disponible sans compter les heures.

AC Comme tout le monde, j'ai peur de faire du mal aux patients, de prendre la mauvaise décision, ou de ne pas percevoir les plaintes et besoins, qui pourraient avoir de lourdes conséquences. J'appréhende de trahir cette confiance qu'on a placée envers moi.

7. Après une journée difficile, comment vous ressourcez-vous ?

MR Sortir et discuter avec mes amis. Faire du sport ou se balader dans la nature.

FR J'ai toujours eu du plaisir à me ressourcer dans ma famille. La musique, la photo et la culture sous toutes ses formes m'offrent une belle évacuation.

AC Passer du temps avec ses proches ou regarder des séries pour se changer les idées et oublier les soucis du quotidien. Le plus important est surtout de ne pas ramener ses soucis chez soi, ce qui peut être compliqué ou simple selon le domaine de spécialisation.

La vie du village

8. Un médecin est-il mieux armé pour lutter contre sa propre maladie ?

MR Pas vraiment... Globalement les médecins ne prennent pas assez soin de leur propre santé, beaucoup n'ont pas de généraliste. Les horaires irréguliers et la charge de travail importante (un médecin en formation à un contrat de 50h/semaine) ne facilite pas les repas équilibrés et les bonnes nuits de sommeil.

FR Le médecin n'est pas mieux armé pour lutter contre une éventuelle maladie personnelle car les moyens sont les mêmes pour tous. Par contre, la confrontation permanente avec elle, permet parfois de percevoir des symptômes précoce qui peuvent alerter.

AC Si j'ai bien compris il s'agit de si nous savons mieux nous traités par nous même ?

Je pense que nous avons tendance à banaliser certaines situations et à nous cacher derrière les statistiques, en disant qu'il est très peu probable de développer telle ou telle pathologie. Pour les maladies courantes, en revanche, il est facile de connaître le traitement approprié dans un délai rapide ou de réaliser qu'il n'est pas nécessaire de courir chez un médecin, engendrant des coûts de soins inutiles.

9. Les patients sont-ils en demande d'humanité ou de technologie ?

MR Les deux. Les patients demandent des diagnostics précis et des examens, qui parfois ne sont pas indiqués. Mais ils ont aussi besoin de se sentir écoutés et compris, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas dans le temps restreint (ex. consultation aux 15 min) qu'on (peut) leur consacre(r).

FR Les patients nous demandent de l'humanité, ce qui est bien normal et n'est pas antinomique avec la technologie, ni avec la science. C'est bien grâce à ces dernières que la médecine a tant progressé durant ces 20 dernières années.

AC Je pense que les patients attendent les deux choses : être pris en charge en tant qu'être humain, avec empathie et écoute, et bénéficier de traitements efficaces qui réduisent la durée de la maladie ou permettent de la combattre. Après, c'est très personnel : les attentes peuvent varier d'un patient à l'autre et dépendent, je pense, de leur situation ou de la raison de leur consultation ou hospitalisation.

10. Quel sentiment vous procure le fait de pratiquer un métier qui sauve des vies ?

MR C'est un métier gratifiant car il nous permet régulièrement de se réjouir d'avoir trouvé le diagnostic correct ou de voir s'améliorer le patient sous traitement. Je me sens utile si j'ai pu aider un patient. Même si souvent, notre quotidien ne « sauve » pas des vies comme représenté dans les séries télévisées.

FR C'est bien sûr très gratifiant de penser que parfois on a pu éviter le pire à son patient mais il faut toujours rester modeste et savoir se remettre en question.

AC Je ne ressens pas d'euphorie ou de fierté intense, mais je sais que c'est important et que mon travail apporte une contribution positive à la société, ce qui me donne un sentiment de satisfaction. Je pense que le degré de satisfaction dépend aussi beaucoup de la spécialité, qui peut être à double tranchant, comme en pédiatrie. Pour un futur radiologue, par exemple, je me sens un peu éloigné de cette dimension émotionnelle, au vu du manque de contact avec le patient. Nous sommes une aide pour les autres spécialités, permettant de les guider pour faire le bon choix.

LE

EP:AMADEUS

ElectronicPartner

TV&AUDIO | SMART HOME | HOME OFFICE | VIDÉO-SURVEILLANCE | MEUBLES



Conseils spécialisés

Nous élaborons une solution sur mesure avec vous, ou conjointement avec votre architecte.

Livraison, installation et maintenance

Nous garantissons une livraison et une installation professionnelle à votre domicile.

VOTRE PARTENAIRE
RÉGIONAL

DEPUIS 1986, NOUS METTONS NOTRE SAVOIR-FAIRE À VOTRE DISPOSITION AFIN DE VOUS GARANTIR LE MEILLEUR PRODUIT, LA MEILLEURE INSTALLATION ET LA MEILLEURE UTILISATION. NOS SERVICES ET CONSEILS SPÉCIALISÉS FERONT DE VOTRE PRODUIT, UN BIEN UNIQUE ET DÉSIRÉ.

Avry-Bourg 19, 1754 Avry
info@amadeus-ag.ch
www.amadeus-ag.ch

Une banque pour tous.



Banque Cantonale de Fribourg

simplement ouvert

Service de repas à domicile

Interview

Vincent Dayma, Magdalena Sledzik et Benjamin Rastouil

Tenanciers de l'Auberge d'Avry-Rosé

1. Comment avez-vous été amenés à collaborer avec le service de repas à domicile ?

La commune nous a sollicités au moment de la reprise de l'Auberge, nous proposant de perdurer le service de repas à domicile. C'était une manière de répondre à un besoin local.

2. Comment élaborez-vous les menus pour les repas livrés ?

Les menus proposés pour la livraison sont les mêmes que ceux servis à l'Auberge à midi (entrée et plat). Cela nous permet de maintenir une certaine constance dans la qualité des plats et de garantir une expérience similaire, que ce soit à la table de l'Auberge ou à domicile.

3. Quels types de plats proposez-vous ?

Pour les repas livrés, nous proposons un menu complet: une entrée, un plat principal et un dessert. Cela permet de garantir un repas équilibré et savoureux, tout en offrant une diversité dans les choix disponibles.

4. Comment faites-vous pour garantir un bon équilibre nutritionnel tout en gardant une cuisine savoureuse ?

Nous veillons à associer systématiquement des légumes, des féculents et des protéines dans chaque plat. Nous privilégions les produits frais et bruts, et ceux-ci sont préparés de A à Z par notre cuisinier, sans produits industriels. L'objectif est de garantir un équilibre nutritionnel tout en offrant une cuisine qui soit à la fois saine et gourmande.



5. Est-ce que vous adaptez les repas à certains régimes alimentaires ou restrictions ?

Bien que nous n'ayons pas encore eu de demandes spécifiques, nous nous efforçons toujours de nous adapter. Si une personne a des besoins particuliers, comme des restrictions alimentaires, nous faisons l'effort de proposer des alternatives pour répondre à ses attentes, sans compromettre le goût ou la qualité du plat.

6. Que représente pour vous cette mission au service de la communauté ?

Cette mission est très importante. Elle est primordiale, car elle nous permet de prendre soin de nos aînés de la manière dont nous aimerais que l'on prenne soin de nous. C'est une forme de solidarité et de bienveillance qui fait sens, surtout dans un contexte où les personnes âgées peuvent être plus isolées. Aider son prochain, c'est un devoir moral, et c'est avec plaisir que nous participons à ce service.

PB

CENTRE

ITS

INTERACTIVITÉ THÉRAPIE SPORT

MARLY

AVRY

FRIBOURG

PÉROLLES CENTRE

VILLARS-SUR-GLÂNE

Physiothérapie générale et du sport

Fitness médical

Hydrothérapie
(piscine de Marly, MIC)

Thérapies complémentaires

Cours de groupe – Pilates

Formation

20
ANS

www.centre-its.ch

info@centre-its.ch

026 322 62 62

ÉLECTIONS 2026 - Rejoignez notre liste citoyenne !

Renseignements

078 858 03 01

avry.en.mouvement@gmail.com

Retrouvez-nous sur notre site internet et nos réseaux sociaux !





Repas à domicile

Un service d'aide pour toutes et tous



CE SERVICE S'ADRESSE À TOUTE PERSONNE AYANT DES DIFFICULTÉS À CUISINER, QUE CE SOIT POUR DES RAISONS DE SANTÉ, DE HANDICAP OU D'INCAPACITÉ TEMPORAIRE. IL OFFRE UN SOUTIEN PONCTUEL OU SUR LE LONG TERME.

Détails du service :

- Repas chauds, équilibrés et savoureux
- Livraison à votre porte du mardi au vendredi entre 11h15 et 12h15
- Prix : CHF 14.-/repas

Comment en bénéficier ?

Contactez Monsieur Nicolas Gendre au moins 48 heures à l'avance :

079 658 20 12 ou nicolas.gendre@protonmail.ch

Vous pouvez profiter de ce service même ponctuellement.



Nicolas Gendre

Responsable du Service de repas à domicile

Interview

1. À qui s'adresse ce service exactement ?

Toute personne domiciliée dans la commune d'Avry peut demander à se faire livrer un repas du mardi au vendredi. Cela peut concerner une personne âgée ou toute autre personne qui se trouve en incapacité de préparer elle-même un repas. Aussi le service peut s'adresser à une personne qui a besoin de se simplifier la vie.

2. Comment fonctionne la livraison au quotidien ?

L'Auberge d'Avry-Rosé prépare le menu du jour et à 11h00 les plateaux sont prêts. Ensuite le livreur ou la livreuse débute sa tournée et se présente à l'adresse de la personne livrée. Le plateau de la dernière livraison est alors récupéré et ramené à l'Auberge. En général, la durée de la tournée dépend du nombre de plateaux à livrer.

3. Y a-t-il un engagement à long terme ou peut-on commander ponctuellement ?

Effectivement, le service est libre d'engagement à long terme. Vous pouvez prendre un repas chaque jour de la semaine et décommander le service selon vos besoins en avertissant par téléphone l'avant-veille. Vous pouvez aussi demander la livraison pour une durée limitée. Le décompte des repas livrés est envoyé à la commune en fin de mois pour établir la facturation.

4. Quelles sont, selon vous, les principales forces de ce service ?

Il y en a plusieurs: la flexibilité et la rapidité par exemple. Il y a aussi la qualité, car les repas correspondent au menu du jour préparé en cuisine pour la clientèle de midi de l'Auberge. Il y a encore le contact humain avec les personnes qui sont livrées et qui apprécient souvent le passage à la maison du « repas à domicile ».



5. Quel est votre rôle personnel dans l'organisation et la coordination de ce service ?

J'ai débuté comme livreur au sein de l'équipe de livraison et aujourd'hui j'assure la coordination du service entre les personnes livrées, l'Auberge d'Avry-Rosé et la commune d'Avry.

6. Comment les habitants intéressés peuvent-ils s'inscrire ou obtenir plus d'informations ?

Les personnes intéressées peuvent prendre contact directement avec moi par téléphone ou alors avec la commune qui me transmettra ensuite leurs coordonnées.

PB

Compte-rendu de la Jeunesse

Un an déjà !

Eh oui, une année s'est déjà écoulée pour la Société de Jeunesse d'Avry ! Nous avons récemment dressé le bilan de cette magnifique année, riche en émotions et en moments partagés.

Au cours de l'année écoulée, nous avons eu le plaisir d'organiser diverses manifestations pour la commune et ses habitants : la fête villageoise, la célébration du 1^{er} août, ainsi que des activités avec le centre intergénérationnel. Nous gardons également d'excellents souvenirs de la construction de notre char pour le giron des jeunesse sarinoises, sans oublier la préparation de la traditionnelle tournée du 1^{er} mai.

De plus, plusieurs activités et sorties ont été organisées pour nos membres : une sortie à ski, la journée

des nouveaux membres, ainsi qu'une escapade automnale à Europa-Park.

Nous sommes fiers d'avoir atteint les objectifs fixés lors de la reprise de la société. Cela n'aurait pas été possible sans l'engagement de nos membres, la confiance de ceux qui ont cru en nous, et le soutien de toutes les personnes qui nous ont aidés tout au long de cette belle année.

Le comité tient à remercier chaleureusement toutes ces personnes, ainsi que l'ensemble des membres de la société pour leur dévouement et leur bonne humeur.

Vive la Société de Jeunesse d'Avry !

Le Comité

Rubrique historique

« À la recherche des lieux d'antan ! » – Résultats

Merci à toutes les personnes qui ont participé à notre concours « À la recherche des lieux d'antan ! ». Malheureusement, aucun participant n'a trouvé toutes les bonnes réponses qui étaient les suivantes :

Photo 1: Le Château d'Avry, toujours existant, est situé à la Route du Château 4.

Photo 2: Le bureau de poste se trouvait dans l'annexe de la maison en briques, située deux maisons avant l'ancienne société Sofraver en direction de Fribourg, à la Route de Rosé 41. Cette maison existe toujours.

Photo 3: La gare de Rosé se trouvait en face de l'Auberge communale de Rosé ; elle a été détruite.

Photo 4: L'épicerie-boulangerie Fr. Zahnd se trouvait à la Route de Rosé 50, deux maisons après l'Auberge communale en direction de Payerne. La maison existe toujours. M. Zahnd était boulanger le matin et mécanicien vélo l'après-midi.



Photo 2

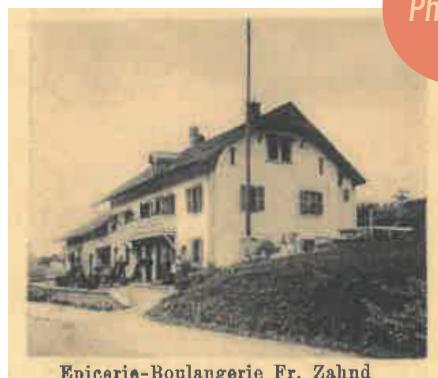


Photo 4



Photo 1

PB

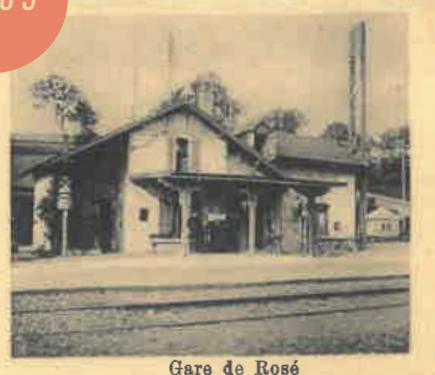


Photo 3

Informations diverses

Mémento des primes d'assurance maladie

•••
E C A S
K S V A

Caisse de compensation
Ausgleichskasse
Fribourg – Freiburg
Impasse de la Colline 1, 1762 Givisiez
T +41 26 426 70 00 — www.ecasfr.ch

Mémento concernant la réduction des primes d'assurance-maladie 2026

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année citée en titre, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

1. Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge) :

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf/ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	CHF 37'000.--	CHF 65'000.--
1 enfant à charge	CHF 57'400.--	CHF 79'000.--
2 enfants à charge	CHF 71'400.--	CHF 93'000.--
3 enfants à charge	CHF 85'400.--	CHF 107'000.--
4 enfants à charge	CHF 99'400.--	CHF 121'000.--
5 enfants à charge	CHF 113'400.--	CHF 135'000.--
6 enfants à charge	CHF 127'400.--	CHF 149'000.--

2. Calcul du revenu déterminant

2.1. Contribuables assujettis à l'impôt ordinaire

Le revenu déterminant au sens de l'article 14 LALAMal est donné par le revenu annuel net de l'avis de taxation fiscale du canton de Fribourg (code 4.910) de la période fiscale qui précède de deux ans l'année pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x – 2 ans), auquel sont ajoutés :

2.1.1. pour le contribuable salarié ou rentier

- les primes et cotisations d'assurance (codes 4.110 à 4.140)
- les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.210)
- les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.310)
- le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.910)

2.1.2. pour le contribuable indépendant

- les primes caisse-maladie et accidents (code 4.110)
- les autres primes et cotisations (code 4.120)
- le rachat d'années d'assurance (2^{ème} pilier, caisse de pension) pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.140)
- les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.210)
- les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.310)
- le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.910)

Mémento des primes d'assurance maladie

...
E C A S
K S V A

Caisse de compensation
Ausgleichskasse
Fribourg – Freiburg

2.2. Exception

N'ont pas droit à une réduction des primes à l'assurance-maladie les personnes ou les familles dont le revenu net (code 4.910) ou la fortune imposable (code 7.910) excèdent 150'000 francs de revenu ou 250'000 francs de fortune, et les personnes faisant l'objet d'une taxation fiscale d'office.

2.2.1. Personnes assujetties à l'impôt à la source

Pour les personnes imposées à la source, le revenu déterminant correspond à 80 % du revenu brut soumis à l'impôt, augmenté du vingtième de la fortune imposable de l'année qui précède de deux ans celle pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x – 2 ans).

3. Quand et où faut-il présenter la demande ?

Le formulaire « Demande de réduction des primes » doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. **La demande de réduction des primes doit être présentée au plus tard le 31 août de l'année citée en titre (La date de réception à la Caisse AVS fait foi en tant que date de dépôt de la demande).** La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

4. Début du droit à la réduction des primes

Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg.

5. Que doit-on joindre à la formule de demande ?

Chaque demande doit être accompagnée des documents suivants :

- pour les personnes assujetties à l'impôt à la source, **une attestation d'impôt à la source 2024 délivrée par le Service cantonal des contributions (SCC);**
- attestation d'études ou copie du contrat d'apprentissage pour les enfants à charge âgés de 19 à 25 ans;

6. Apprentis et étudiants

En principe, les apprentis et les étudiants qui n'ont pas 25 ans révolus ne présentent pas leur propre demande. Ils doivent être mentionnés en tant qu'enfant à charge dans la requête déposée par leurs parents.

7. Sont dispensés de présenter une (nouvelle) demande

- Les autres assurés qui étaient déjà bénéficiaires d'une réduction de primes jusqu'à la fin de l'année précédente: leur droit pour l'année suivante sera examiné d'office par la Caisse cantonale de compensation AVS. Une nouvelle décision leur sera notifiée au début de la nouvelle année.
- Les personnes qui ont déjà présenté une demande au cours de l'année précédente et qui n'ont pas encore reçu de décision: leur droit pour l'année citée en titre sera également examiné d'office.
- Les rentiers AVS/AI qui reçoivent des prestations complémentaires.
Les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI perçoivent un montant pouvant s'élever jusqu'au maximum de la prime effective de l'assurance obligatoire des soins LAMal facturée par l'assureur. Ce montant est versé directement à l'assureur-maladie lequel se charge de créditer l'ayant droit. Le secteur des prestations complémentaires communique automatiquement au secteur de la réduction des primes la liste des personnes bénéficiaires des prestations complémentaires.

Mémento des primes d'assurance maladie



**Caisse de compensation
Ausgleichskasse
Fribourg – Freiburg**

8. Quelle est la réduction des primes ?

Pour 2026, la réduction est calculée en pour-cent de la prime moyenne régionale pour l'assurance obligatoire des soins fixée par le Conseil d'Etat.

Ont droit à une réduction minimale de 1% les assurés qui ont un revenu déterminant de moins de 1.03% inférieur à la limite légale applicable;

Ont droit à une réduction maximale de 65% les assurés qui ont un revenu déterminant de 60.01% ou plus inférieur à la limite légale applicable.

Pour les taux intermédiaires à ceux indiqués ci-dessus, la tablelle complète est consultable sur notre site internet à l'adresse ci-contre : <https://www.ecasfr.ch/particuliers/reduction-des-primes-dassurance-maladie/reduction-des-primes-dassurance-maladie/>

Pour les enfants à charge, dont les parents font partie du cercle des ayants droit défini à l'article 3 de l'ordonnance du Conseil d'Etat précitée, le taux de la réduction s'élève au minimum à 80% de la prime moyenne régionale ; et pour les jeunes adultes à charge en formation jusqu'à 25 ans, le taux de la réduction s'élève au minimum à 50% de la prime moyenne régionale.

La réduction ne peut toutefois pas dépasser 100% de la prime nette due par l'assuré pour l'assurance obligatoire des soins.

Exemple : Limite de revenu CHF 93'000.-- (couple marié + 2 enfants)
Revenu déterminant CHF 62'000.-- (différence: - 31'000 --)

Le revenu déterminant est de 33.33% (31'000 divisé par 93'000 et multiplié par 100) inférieur à la limite applicable. Par conséquent, les parents ont droit à une réduction de primes de 35.71% et les enfants à une réduction de 80%.

8.1 La prime moyenne 2026 est fixée comme il suit

- Pour la région 1 (district de la Sarine):
CHF 569.-- par mois pour un adulte, CHF 415.-- par mois pour un jeune adulte âgé de 19 à 25 ans et CHF 136.-- par mois pour un enfant jusqu'à et y compris 18 ans.
 - Pour la région 2 (districts de la Broye, de la Glâne, de la Gruyère, du Lac, de la Singine et de la Veveyse):
CHF 524.-- par mois pour un adulte, CHF 386.-- par mois pour un jeune adulte âgé de 19 à 25 ans et CHF 124.-- par mois pour un enfant jusqu'à et y compris 18 ans.

9. Obligation de renseigner

La Caisse cantonale de compensation AVS doit être informée par le requérant ou son représentant légal de toute modification importante de sa situation personnelle.

Doivent en outre être annoncés sans délai :

- un changement de domicile;
 - la naissance d'un enfant;
 - tout changement d'état civil en produisant une pièce officielle ;
 - le partenariat enregistré.

Les montants perçus sans droit doivent être restitués par le bénéficiaire ou ses héritiers.

Mémento des primes d'assurance maladie



**Caisse de compensation
Ausgleichskasse
Fribourg – Freiburg**

9.1. Changements d'état civil

Les changements d'état civil qui surviennent au cours de l'année de subventionnement sont pris en considération à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante, sur la base de l'avis de taxation de la prochaine période fiscale correspondante, et sur le dépôt d'une nouvelle demande au moyen du formulaire officiel.

9.2. Changements économiques

Les changements économiques qui surviennent au cours de l'année de subventionnement ne sont pas pris immédiatement en considération. Seul l'avis de taxation fiscale du canton de Fribourg de la période fiscale qui précède de deux ans l'année pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x - 2 ans) est déterminant.

10. Décisions

Le droit à une réduction de primes est communiqué au requérant ou à son représentant légal par notification d'une décision formelle avec les moyens de droit.

Le montant de la réduction est versé directement à la caisse-maladie concernée, à charge pour elle de créditer l'ayant droit.

11. Changement de canton

Lorsque des assurés transfèrent leur domicile d'un canton dans un autre, le droit aux réductions des primes existe pour toute la durée de l'année civile selon le droit du canton dans lequel les assurés avaient leur domicile au 1^{er} janvier.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Caisse cantonale de compensation AVS, Case postale, 1762 Givisiez.

Hotline Français et Allemand
E-Mail
Site internet

Ce mémento ne donne qu'un aperçu des dispositions en vigueur. Seul les dispositions légales font foi pour le règlement de cas individuels.

Mémento des primes d'assurance maladie

⋮⋮⋮
E C A S
K S V A

Caisse de compensation
Ausgleichskasse
Fribourg – Freiburg

Impasse de la Colline 1, 1762 Givisiez
T +41 26 426 77 00 — www.ecasfr.ch

Demande de réduction des primes pour l'année 2026

(Loi du 24.11.1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie)

L'Etat accorde aux assurés et aux familles de condition économique modeste des subsides destinés à la réduction des primes. La qualité d'ayant droit est examinée par nos soins dès que toutes les données sont complètes et toutes les pièces produites. C'est pourquoi nous vous prions de remplir la demande de manière complète (en caractère d'imprimerie) puis de la remettre à la Caisse cantonale de compensation AVS à Givisiez au plus tard jusqu'au 31 août 2026 (La date de réception à la Caisse AVS fait foi en tant que date de dépôt de la demande). La notice annexée vous renseignera sur la manière de remplir la demande. Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation AVS.

1. Requérant

Numéro AVS : _____ N° Chapitre fiscal : _____
Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : _____
Rue : _____ NPA/Localité : _____
Date de naissance : _____ Nationalité : _____ Permis : _____
Etat civil : _____ Depuis le : _____
Tél. privé : _____ E-mail : _____
Caisse-maladie : _____
Domicilié dans le canton depuis le : _____
Profession / formation : _____
Etes-vous en formation ? oui non
Durée de la formation du _____ au _____

2. Conjoint

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe _____
Date de naissance _____ Nationalité _____ Permis _____
Numéro AVS : _____ Caisse maladie : _____

3. Enfants à charge jusqu'à 25 ans (jusqu'à et y compris l'année 2001)

Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro AVS	Caisse-maladie

Prière de joindre une attestation de formation (contrat d'apprentissage ou attestation d'études) pour les enfants dès la 19^{ème} année.

Mémento des primes d'assurance maladie

4. Adresse du représentant

Pour les requérants qui sont représentés (Curateur, Service social, Autre représentant).
Important : joindre une copie de l'acte de nomination ou de la procuration.

Nom, prénom du représentant :

Date de naissance : _____

Désignation exacte de l'adresse :

Rue, no :

NPA/Localité :

5. Documents requis pour chaque personne

- Copie de l'attestation de l'impôt à la source 2024 pour les personnes assujetties à l'impôt à la source
 - Copie du CFC, de l'AFP ou diplôme équivalant pour les jeunes adultes de moins de 25 ans révolus

Au cas où l'un des documents requis ne serait pas encore disponible, veuillez tout de même déposer la demande. Le document manquant pourra être produit ultérieurement (cf Art. 2 et 7a ORP).

Toutes les indications ci-dessus sont certifiées complètes et conformes à la vérité.

Lieu : Date : Signature :

Par sa signature, le requérant autorise l'autorité compétente à accéder aux données fiscales pour traitement du dossier.

Toute demande présentée après le 31 août de l'année civile est irrecevable. (Art. 2 al. 1 Ordonnance

Dépôt de la requête à la Caisse AVS (Réservé à la Caisse AVS) :

Mémento des primes d'assurance maladie

Marche à suivre

relative à la demande de réduction des primes à l'assurance-maladie pour l'année 2026

Principe

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes à l'assurance-maladie obligatoire en faveur des assurés de condition économique modeste. Le Conseil d'Etat veille à l'information du public et la Caisse cantonale de compensation AVS envoie aux ayants droit potentiels la formule de demande pour la réduction des primes.

Début du droit à la réduction des primes

Le droit à la réduction naît au plus tôt le 1er jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation AVS. (Art. 7a Ordonnance du Conseil d'Etat du 08.11.2011)

Dépôt de la demande

Le questionnaire « Demande de réduction des primes » doit être complété, signé et remis à la Caisse cantonale de compensation AVS au plus tard jusqu'au 31 août 2026. La requête doit être accompagnée des documents requis pour l'examen du droit. **La Caisse cantonale de compensation AVS n'entre pas en matière pour les demandes déposées après cette échéance.** Après examen de votre demande, vous recevrez de notre part une décision ou une correspondance.

Document(s) requis

- Copie de l'attestation de l'impôt à la source 2024 **pour les personnes assujetties à l'impôt à la source;**
- copie de l'attestation d'études ou du contrat d'apprentissage pour les enfants **dès la 19^{ème} année.**

Paiement

Les parts de primes prises en charge par l'Etat sont versées directement à la caisse-maladie qui se charge d'en créditer l'ayant droit.

Conditions requises pour présenter une demande de subsides pour la réduction des primes

Principalement :

- être affilié(e) auprès d'un assureur-maladie reconnu par l'Office fédéral de la santé public (OFSP) pour l'assurance-maladie obligatoire ;
- être domicilié(e) dans le canton de Fribourg **au 1^{er} janvier 2026.**

Remarque :

- les personnes (Suisse ou Etranger) arrivant dans le Canton de Fribourg dans le courant de l'année 2026 **depuis l'étranger** ont également la possibilité de présenter une demande de subsides pour la réduction des primes à l'assurance-maladie;

Tous les assurés de condition économique modeste dont le revenu déterminant **n'atteint pas** les limites de revenu fixées par le conseil d'Etat.

Personnes de moins de 25 ans révolus en formation (Etudiant et/ou Apprentis)

En principe, les apprentis et les étudiants qui n'ont pas 25 ans révolus ne présentent pas leur propre demande. Ils doivent être mentionnés en tant qu'enfant à charge dans la requête déposée par leurs parents.

Obligation de renseigner

Les changements d'état civil (mariage, enregistrement d'un partenariat, séparation, divorce, décès) doivent être annoncé **immédiatement, par écrit et sur présentation d'une pièce justificative.** La naissance d'un enfant doit également être annoncé sur présentation de la police d'assurance-maladie et de l'acte de naissance.

Restitution

L'article 20 de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LALAMal) stipule que lorsque la réduction a été accordée sans droit, le montant correspondant à celle-ci doit être restitué par le bénéficiaire ou ses héritiers, sous réserve d'une remise. La prescription est de cinq ans à compter de la date du versement.

Avez-vous encore des questions ?

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la caisse cantonale de compensation AVS ou sur notre site internet www.ecasfr.ch/rpi ou par e-mail : rpi@ecasfr.ch.

Formation CRF – Auxiliaire de Vie Social-e

Accompagnement individuel et communautaire en faveur du maintien à domicile des personnes âgées

« Pour que chaque personne âgée se sente bien chez elle, et bien entourée »



Formation CRF Auxiliaire de Vie Social-e

Cette formation propose une approche humaine et professionnelle de l'accompagnement des personnes âgées à domicile, en tenant compte de leurs réalités, de leurs besoins spécifiques et de leur environnement social et culturel. Elle vise à renforcer les pratiques d'accompagnement par une meilleure compréhension des enjeux liés au vieillissement et à l'autonomie, dans une logique de respect, d'inclusion et de lien social.

Public cible: toute personne amenée à intervenir auprès de la population âgée à domicile; intervenants sociaux, aides à domicile, agents de lien social, bénévoles accompagnants, etc.

Durée de la formation: 42 heures (7 jours à 6h)

Prix de la formation: CHF 1'010.- / Gratuit pour les communes fribourgeoises.

Titre délivré: Certificat CRF Auxiliaire de Vie Social-e.

- Lieu / Dates / Horaires
- Prix / Conditions d'admission
- Inscription / Admission



Objectif de la formation

Développer les compétences nécessaires à l'accompagnement global, bienveillant et personnalisé des personnes âgées vivant à domicile, en favorisant leur autonomie, leur inclusion sociale et leur bien-être psychologique, relationnel et physique.

Les apprenants acquerront des savoirs, savoir-faire et savoir-être indispensables pour :

- Comprendre les enjeux du vieillissement et de la perte d'autonomie.
- Respecter les droits fondamentaux des personnes âgées.
- Adapter leur posture professionnelle dans une démarche éthique et inclusive.
- Créer du lien social et prévenir l'isolement.
- Collaborer avec les aidants, les réseaux, les équipes professionnelles et le tissu communautaire.

Information et prise de contact

animation@croix-rouge-fr.ch | 026 347 39 62
www.croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise
Rue Guillaume-Techtermann 2
1700 Fribourg



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu **du 2 février 2026 au 30 avril 2026**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 19 janvier 2026 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessous).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch



Bibliothèque régionale d'Avry

Horaires

Mardi 15h-18h
Mercredi 12h30-13h15
15h-19h
Jeudi 15h-18h
Vendredi 15h-18h
Samedi 9h-12h

8 documents
pour un prêt
de 1 mois

Plus de
22'000
documents

Prix

Jusqu'à 16 ans :
gratuit
Apprentis/étudiants :
15.-
Adultes :
30.-

Romans, albums,
bandes dessinées,
mangas, revues,
documentaires,
grands caractères,
etc.

Animations

gratuites

Né pour lire
Heures du conte
Ateliers créatifs
Jeux vidéo et de société
Clubs de lecture
...

**Plus d'infos sur
*bra.avry.ch***



Bibliothèque régionale d'Avry
CO Sarine-Ouest | Route de Matran 24, 1754 Avry-sur-Matran
biblio@avry.ch | 026 470 21 42

•••• Agenda des animations

Décembre → Mars

Décembre

Mercredi 3	14h-15h	CréActifs
Mercredi 10	14h-15h30	Atelier cartes de Noël
Vendredi 12	16h15-18h	Tournoi de jeux vidéo pour le CO
Mercredi 17	14h-15h	Heure du conte
Jeudi 18	10h-11h	Né pour lire

Janvier

Mercredi 14	10h-11h	Né pour lire
Vendredi 16	16h45-17h45	Club de lecture 9-12 ans
Samedi 24	10h-11h30	Atelier parents-enfants
Jeudi 29	17h-19h	Jeux de société

Février

Mercredi 11	14h-16h	Tournoi de jeux vidéo pour les 8-12 ans
Vendredi 13	10h-11h	Né pour lire
Samedi 28	9h-10h30	Atelier de dessin manga

Mars

Mercredi 4	13h30-14h45	Atelier "Tinguely en rythme"
Mercredi 11	14h-15h	CréActifs
Mercredi 18	14h-15h	Heure du conte
Vendredi 20	16h45-17h45	Club de lecture 9-12 ans
Vendredi 27	15h-18h	BiblioWeekend
Samedi 28	9h-14h	BiblioWeekend



Plus d'infos sur
bra.avry.ch



**Un service de proximité
au service des habitants
et entreprises de la région**



IPSO est une entreprise sociale qui accompagne des personnes bénéficiant de l'aide sociale.

Notre objectif : permettre à nos employés de retrouver un rythme de travail, de valoriser leurs compétences et de développer de nouvelles aptitudes, avant un retour sur le marché de l'emploi. Encadrée par un maître socioprofessionnel expérimenté, notre équipe met ses savoir-faire à votre service.

Nos prestations : Nous effectuons divers travaux auprès des habitants et entreprises depuis 2021 au tarif de 30.-/heure. Notre équipe est à votre disposition pour effectuer ou vous soutenir dans vos travaux et projets durant l'automne et l'hiver.

- Manutentions diverses
- Montage de meubles
- Petits travaux d'intérieur
- Transports et déménagements
- Débarras d'encombrants
- Évacuation des déchets
- Entretien des extérieurs
- ...et bien plus selon vos besoins !



Un service simple et flexible

- Une visite à domicile suivie d'un devis gratuit et sans engagement
- Disponibles en automne et hiver, périodes idéales pour vos projets
- Une équipe motivée, compétente et encadrée

Contactez-nous

David Robert – Responsable IPSO

Route de Rosé 49, 1754 Rosé

079 244 61 13

david.robert@arcos-sarine.ch

www.arcos-sarine.ch/IPSO.b.htm

Le responsable et son équipe se réjouissent de vous rencontrer et de vous proposer leurs services !

FC Piamont



Tu aimerais commencer le football dans un club ? Tu es né/e en 2020 ou avant et tu souhaites t'entraîner, participer à des tournois et jouer des matchs dans une équipe ?

Alors viens au FC Piamont ! Ce club regroupe les communes d'Avry, Prez et Grolley-Ponthaux. Nous avons une équipe pour chaque âge et chaque niveau !

N'attends plus et inscris-toi !



Nom, Prénom :

Date de naissance :

Rue :

Localité :

Représentant légal :

E-mail parents :

Tél. portable parents :

Le formulaire complété est à envoyer à l'adresse suivante :



FC Piamont
Case postale 10
1757 Noréaz

Retrouve ce formulaire sur notre site internet :



FitBike

FitBike Avry recherche un ou une moniteur-trice de spinning !

Le club FitBike Avry, bien connu des amateurs de sport du village, est à la recherche d'un nouveau ou d'une nouvelle moniteur-trice de spinning. Notre petit club dynamique et chaleureux propose de prendre en charge la formation et les cours du moniteur, alors si vous aimez le vélo d'intérieur et souhaitez partager votre énergie avec un groupe motivé, c'est le moment idéal pour rejoindre l'aventure !

Victime de son succès, FitBike Avry n'accepte pas de nouveaux membres cette année. Notre priorité est de

préserver l'ambiance conviviale qui fait notre force : un groupe à taille humaine où chacun pédale à son rythme, qu'il soit jeune sportif ou retraité passionné. Ici, pas de compétition – seulement le plaisir de bouger ensemble dans la bonne humeur.

Si vous souhaitez en savoir plus ou proposer votre candidature, contactez-nous à fitbike-avry@outlook.com ou Robert au +41 79 359 67 14.





Le FIFF fête ses 40 ans !

Du 20 au 29 mars 2026, le Festival International du Film de Fribourg invite son public à repenser la richesse et la complexité des liens familiaux avec une section *Cinéma de genre* intitulée *Merci Maman !*.

Le FIFF a pour but de promouvoir l'échange entre toutes les cultures auprès de tous les publics par le moyen du film. Le Festival éclaire les angles morts, révèle les nouveaux talents et met l'histoire du cinéma en contexte avec une approche innovante.

Rendez-vous le 20 mars 2026 à Fribourg !

Renseignements : fiff.ch



Société de musique

Société villageoise intergénérationnelle



L'AVENIR
AVRY-MATRAN
SOCIÉTÉ DE MUSIQUE



Envie d'assister à notre
prochain concert ?

Notre école de musique
accueille les enfants.

Envie de rejoindre les rangs
de notre Brass Band ?

Plus d'infos:



Avry-Events

	Événement	Horaire et lieu	Organisateur
Du 1^{er} au 24 décembre 2025	Fenêtres de l'Avent	En soirée Commune d'Avry	Service d'animation
4 janvier 2026	Concert de l'Epiphanie et goûter des rois	16h00 Chapelle d'Avry	Commission d'animation
9 janvier 2026	Venez jouer aux cartes	14h15 - 17h15 Centre d'animation	Service d'animation
26 janvier 2026	Recettes de biscuits d'hier et d'aujourd'hui	9h00 - 12h00 Centre d'animation	Service d'animation
29 janvier 2026	Soirée jeux	19h00 - 21h30 Centre d'animation	Service d'animation
6 février 2026	Venez jouer aux cartes	14h15 - 17h15 Centre d'animation	Service d'animation
26 février 2026	Soirée jeux	19h00 - 21h30 Centre d'animation	Service d'animation
6 mars 2026	Venez jouer aux cartes	14h15 - 17h15 Centre d'animation	Service d'animation
7 mars 2026	Initiation outils numériques	9h00 - 11h00 Centre d'animation	Service d'animation
26 mars 2026	Soirée jeux	19h00 - 21h30 Centre d'animation	Service d'animation
28 mars 2026	Rallye de Pâques	dès 10h30 Extérieur du centre d'animation	Service d'animation
30 avril 2026	Soirée jeux	19h00 - 21h30 Centre d'animation	Service d'animation
8 mai 2026	Venez jouer aux cartes	14h15 - 17h15 Centre d'animation	Service d'animation
9 mai 2026	Initiation outils numériques	9h00 - 11h00 Centre d'animation	Service d'animation
28 mai 2026	Soirée jeux	19h00 - 21h30 Centre d'animation	Service d'animation

Sociétés



Au Chœur d'Avry-Matran

Eliane Voiard
Rte de la Maison Neuve 23, 1753 Matran
079 340 69 38, famille-voiard@bluewin.ch

Club Athlétique de Rosé

Thomas Bührer : 079 548 27 49
Mathias Blaise : 078 798 80 65

Club de Tennis de Table

Julien Vipret
Imp. de l'Otiero 8, 1754 Avry-sur-Matran
079 713 22 68

Fit-Bike

Fitbike-avry@outlook.com

Gymnastique des Aînés

Barbara Brügger, Pro Senectute Fribourg
Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg
026 347 12 40

Société de Jeunesse

Lucas Vermeille
Rte de Seedorf 32, 1754 Avry-sur-Matran
079 815 13 48, avryjeunesse@gmail.com

Société de Tir à air comprimé

André-Claude Cotting
Rte de l'Otiero 37, 1754 Avry-sur-Matran
026 470 02 80

Retrouvez sur notre site internet www.avry.ch, sous la rubrique memento, les horaires et les lieux d'activités que proposent les sociétés locales (*culturelles, sportives et de loisir*).

B.C.A Badminton Multi-sports

Morgane Juvet
Rte du Pré d'Avau 1, 1727 Magnedens
079 331 59 55, morgane.juvet@bluewin.ch

Club de Taekwon-Do ITF

Sanzio Ambrosini
Les Biolettes 46, 1772 Grolley
076 385 42 49

F.C. Piamont

Marie Stulz
Case postale 10, 1757 Noréaz
079 733 54 65, ma0603@gmail.com

F.S.G. Gym-Dames et pilates

Denise Sapin
Imp. des Agges 23, 1754 Avry-sur-Matran
079 279 91 65

Les Amis du Petit Calibre

Fabien Broillet
Rte du Niremont 57, 1623 Semsales
079 209 69 40

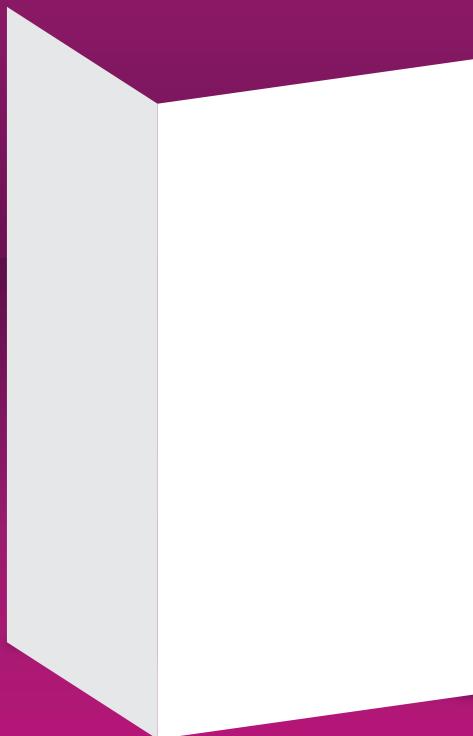
Société de Musique L'Avenir

Christian Mauron
En Plan 8, 1733 Treyvaux
026 413 15 09, avenir.avry.matran@gmail.com

Unihockey

Joe Piller
Ch. de la Chapelle 6, 1772 Nierlet-les-Bois
079 150 52 69, presidence.uhcavry@bluewin.ch

Laissez le papier raconter votre histoire.



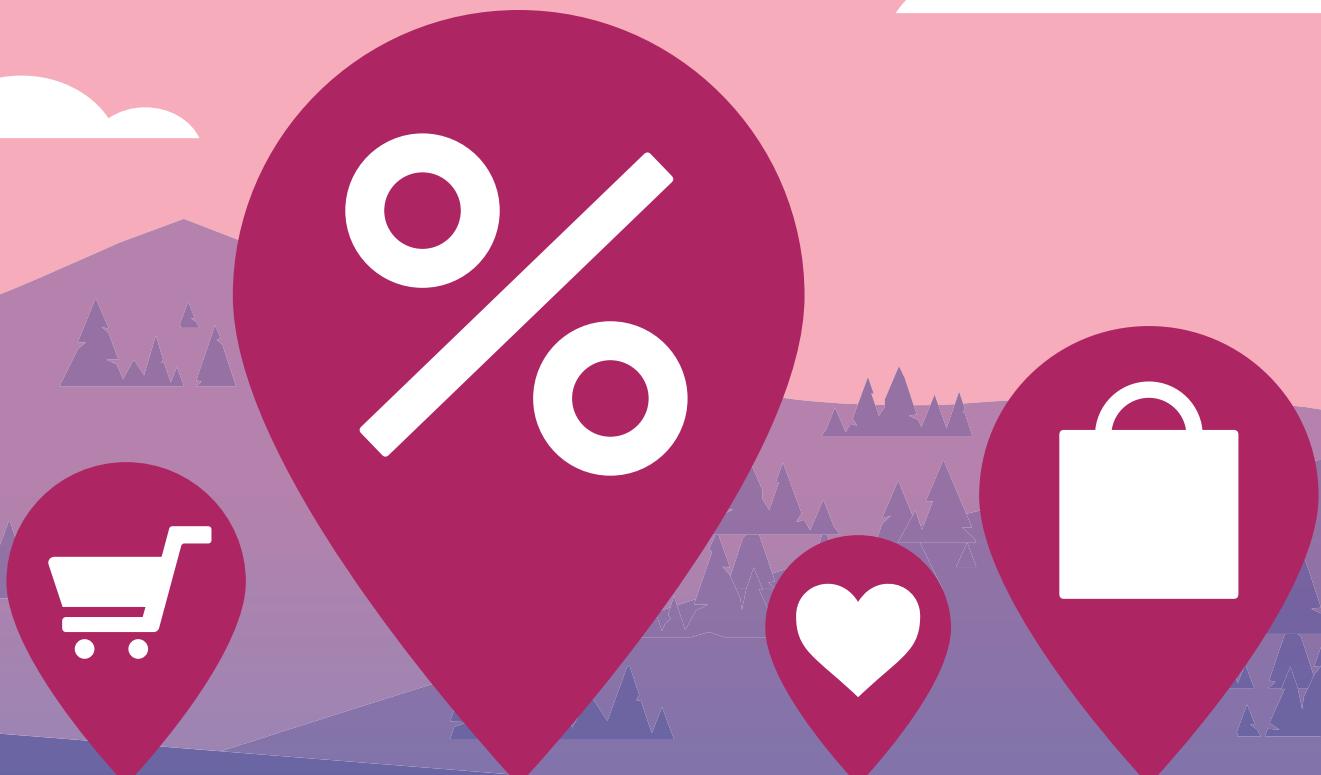
*Votre contact privilégié pour l'impression
de vos plus belles histoires.*

media f imprimerie SA
026 919 88 44

imprimerie@media-f.ch
imprimerie.media-f.ch

media f
imprimerie

LES CARTES CADEAUX D'AVRY CENTRE



avrycentre

tout... pour tous!

**OFFREZ LE CADEAU IDÉAL,
VALABLE DANS PLUS
DE 40 ENSEIGNES !**



Plus d'infos sur www.avrycentre.ch